Vol 3—No 154 QUEBEC, LUNDI, 15 OCTOBRE 1888 EDITION QUOTIDIENNE

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Un an	$3.00
Huit mois	2.00
Six mois	1.50
Trois mois	1.00

EDITION HEBDOMADAIRE

au comptant d'avance	0.75

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

TARIF DES ANNONCES

Première insertion	$0.10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0.05
Avis de naissance, mariage ou décès	0.25

Les annonces suivantes seront insérées pour **un centin** le mot : Demande d'emploi—demande de domestiques—employés—annonces pour chambres ou pension—annonce d'objets perdus ou trouvés.

Toute remise d'argent, toutes lettres, etc., concernant l'administration, devront être adressées à **BELLEAU & Cie, Bureau de LA JUSTICE, 111, Cote Lamontagne,** et toutes lettres, etc., concernant la direction LA JUSTICE.

Redacteurs en chef: REMI TREMBLAY et ERNEST CHOUINARD

BUREAUX : 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

BELLEAU & Cie, administrateurs

Depeches de nuit

SON HONNEUR
LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR ANGERS A MONTREAL

Le banquet au Windsor

Montréal, 14 octobre.—Son Honneu le lieutenant-gouverneur Angers a accepté hier matin l'invitation des directeurs de la "Dominion bridge Company" de visiter le pont de Lachine et leurs immenses usines.

On devait faire le voyage en voiture, mais, vu le mauvais temps, on a pris le train de onze heures.

Son Honneur était accompagné de son aide-de-camp le capitaine Sheppard, de son secrétaire particulier, M. Taché, des honorables MM. Mercier, Garneau et Turcotte, de MM. Boyer, M. P. P., J. S. Hall, M. P. P., et du lieutenant-colonel Stevenson, de M. R. Préfontaine, M. P. *et autres.*

A Lachine, les visiteurs furent reçus par M. le maire Dawes, qui présenta une adresse de bienvenue au gouverneur, en anglais et en français.

Le gouverneur répondit dans les deux langues.

M. le curé Piché a invité Son Honneur à visiter les principaux établissements d'éducation de Lachine.

Hier après-midi à deux heures, un lunch somptueux a été servi à la résidence de l'honorable M. Mercier, rue Saint-Denis. Etaient présents, madame Mercier, le lieutenant-gouverneur, les honorables MM. Mercier, Thibaudeau, Garneau, Taillon, Starnes, Ward, MM. C. A. Geoffrion, R. Préfontaine, M. P., L. O. David, M. P. P., l'hon. M. Lynch, le lieutenant-colonel Stevenson, capitaine Sheppard, A. D. C., M. Taché, secrétaire du lieutenant-gouverneur.

Les hôtes se sont séparés vers les cinq heures de l'après-midi.

Le banquet au Windsor

Hier soir, grand banquet du lt.-gouverneur au Windsor. Des invitations avaient été faites aux évêques catholiques et anglicans de Montréal, aux sénateurs, députés, conseiller législatifs, membres du conseil de ville, aux supérieurs des établissements d'éducation, aux curés des paroisses de cette ville. Moins une dizaine d'exceptions, tous les invités avaient accepté. Jamais peut-être il n'y a eu à Montréal banquet plus somptueux.

Le dîner a eu lieu dans le *ladies ordinary.* Le service s'est fait à merveille. La musique était fournie par l'orchestre Patton. On a joué durant le dîner différentes partitions d'opéras nouveaux.

Voici le menu du banquet :

Huitres en écailles,
Potage à la tortue verte,
Fletan, matelotte, normande
Riz de veau à la Toulouse,
Salmi de perdrix à la parisienne,
Filet de bœuf,
Dinde en béchamel,
Sorbet à la canadienne,
Canards noirs, Pudding au gentilhomme,
Pudding au citron,
Gelée au madère,
Crème à la glace.

La santé de la reine a été proposée par le lieutenant-gouverneur ; tous les convives se levèrent et l'hon. M. Mercier entonna d'une voix forte le *God Save the Queen.* Les convives le joignirent en chœur et chantèrent l'hymne national anglais.

Avant le banquet, tous les convives furent présentés au lieutenant-gouverneur par le capitaine Sheppard.

Voici les noms de la plupart des convives :

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers, hon. MM. Mercier, Mitchell, Ogilvie, Thibaudeau, Curran, M. P. l'abbé Maréchal, l'abbé Marcoux, juges Taschereau, Globensky, Church, Johnson, MM. Préfontaine, M. P., Beausoleil, M. P, Vanasse, M. P, Robidoux, M. PP. Leblanc, M. PP, R. White, R S White, A. T. Lépine, M. P. sir W. Dawson, MM. H. Beaugrand, Taché, hon. F. G. Marchand, lieutenant colonel Ouimet, Jos. Tassé, Nantel, les échevins Martineau, Robert, Rolland, Dufresne, Perreault, Laurent, le lieutenant colonel Stevenson, MM. Jos. Duhamel, C. R., lieutenant-colonel Bond ; échevin Rainville, juge Dugas, juge Dandurand, juge Jetté, G. H. Bergeron, M. P., juge Loranger, A. Desjardins, M. P., J. Loranger, C. R., l'hon. L. O. Taillon, les hon. Lynch, Garneau, les échevins Kennedy, Cunningham, Boisseau, Villeneuve, Archibald, Wilson, Jeannotte, Griffin, Dubuc, Rousseau, Hurteau, Hamelin, V. Grenier, M. E. Halton, M. P., et les hon. Tourville, juge Champagne, le juge Barry, MM. E. N. St-Jean, L. A. W. Proulx, l'hon. P. J. O. Chauveau ; MM. J. X. Perreault, J. C. M. Dufresne, l'ex-échevin Stroud, l'hon. W. Prévost, le major Caverhill, la chef de police Hughes, MM. Chs. Glackmeyer, L. O. David, M. P. P., le capitaine Sheppard, A. D. C., l'hon. Gilman, l'état major des différents bataillons de Montréal, les présidents de toutes les sociétés de bienfaisance, les présidents des clubs politiques, les professeurs des universités, etc.

Le banquet s'est terminé vers onze heures et demie.

—La revue de la brigade du feu, qui devait avoir lieu samedi après-midi devant Son Honneur, a été ajournée *sine die*, vu le mauvais temps.

Le lieutenant-gouverneur est parti cette après-midi à 4 h. pour Québec.

LE THEATRE FRANCAIS A NEW-YORK

Le fameux Coquelin cree sensation

Presence de madame Cleveland

New-York, 13. — L'une des meilleures troupes françaises qui aient jamais visité New-York joue en ce moment au Palmer's Theatre.

Depuis deux jours on joue "Les surprises du divorce," comédie en trois actes de A. Brisson.

Voici comment les rôles sont distribués :

Henri Duval.............M. Coquelin
Bourganeuf.............M. Duquesne
Champeaux.............M. Jean Coquelin
Corbulon.............M. Deroy
Madame Bonivard.............Mme Patry
Diane.............Mme Barety
Gabrielle.............Mme Kerwich
Victoire.............Mme Jenny Rose

C'est une pièce passablement grivoise et dont je craindrais de vous donner tous les détails.

Inutile de dire que c'est Coquelin, le grand acteur qui attire toute l'attention. Les actrices sont très belles, mais ne jouent pas d'une façon bien extraordinaire, à l'exception de madame Patry.

Hier soir, il y avait un auditoire extrêmement choisi. Dans une loge, on remarquait madame Cleveland, épouse du président des Etats-Unis, madame Folsom, sa mère, M. et madame W. P. Ward, M. et madame David Lord et le Dr Ward.

Dans une autre loge : le général Sherman etc.

Après la représentation, madame Cleveland fit venir Coquelin à sa loge et le félicita chaleureusement.

Madame Cleveland s'est ensuite retirée et s'est fait conduire au No 15 de la Trente-cinquième rue-est. Elle est partie, ce matin, pour retourner à Washington.

PARNELL VS LE TIMES

Le grand journal tory abandonne par ses propres amis

New-York, 13 oct.—Une dépêche spéciale de Londres au *World* au sujet du procès de Parnell vs le *Times*, contient ce qui suit : Ni sir Richard Webster, procureur-général, ni sir Henry James, principal avocat des libéraux unionniste ne comparaîtront en cour, n'osant par leur présence approuver ouvertement la conduite du *Times* à l'égard de M. Parnell. MM. J. P. Murphy C. R. et M. Graham, conduiront la cause pour le journal tory. La retraite simultanée du représentant du gouvernement et de l'aviseur légal des libéraux-unionistes indique très clairement ce que pensent de cette affaire lord Hartington et lord Salisbury ; on peut dire que la cause du *Times* est perdue d'avance. On comprend les conséquences importantes d'un tel dénouement.

Voleur de lettres arrete

Artabaskaville 13 oct.—Mercredi dernier, le constable Patry, de la police provinciale de Québec, a arrêté, à Arthabaska Station, un nommé Joseph A. Bernier, forgeron de son métier, sous l'inculpation d'avoir volé deux sacs de malle les 27 et 28 juin dernier. Au moment de son arrestation, le constable a trouvé sur lui un revolver qu'on a identifié comme étant celui qui a été volé au magasin de M. Paul Tourigny il y a à peu près trois semaines.

Le prisonnier a logé dans la prison du district en attendant l'enquête préliminaire qui a été fixée au 16 octobre courant.

Nouvelles de Montreal

Echos de l'excursion du lieutenant-gouverneur a St-Hyacinthe

Amelioration du service de vapeurs sur le St-Laurent

Unification des taux de fret sur les grandes voies ferrees

Montréal, 13.—Un certain nombre de citoyens de St-Hyacinthe ont accompagné Son Honneur le lieutenant-gouverneur lors de son retour de cette ville à Montréal, entre autres ; M. R. E. Fontaine, préfet du comté, et MM. les échevins Nault, L. P. Morin, Arthur Boivin, O. Desmarais, S. T. Duclos et M. le shérif Sicotte. Ces messieurs, à leur arrivée à Montréal, ont accepté l'hospitalité de l'honorable premier ministre à sa résidence de la rue St Dénis et ne sont repartis que par le train de nuit.

—Les directeurs et le gérant de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario sont revenus de New-York hier. Le but de leur voyage à la métropole commerciale du continent était d'examiner le système de fonctionnement des bateaux à vapeur des Etats-Unis afin d'améliorer le service sur le St-Laurent. Ils ont examiné en détail un grand nombre de vaisseaux ; leurs observations seront prochainement publiées sous forme d'un rapport aux actionnaires.

—Une réunion des agents généraux du trafic sur les chemins de fer Pacifique Canadien, Grand Tronc et Vermont Central a eu lieu au Windsor hier matin afin de discuter un projet d'unification des taux de fret. Parmi les personnes présentes, l'on remarquait D. McNicoll, du C. P. R., Edgar du Grand-Tronc, et Hibbard du Vermont Central.

Dissentiments au sujet du carnaval

Montréal, 13 oct.—La compagnie de l'hôtel Windsor a retiré sa souscription de $2,500 au fond du carnaval parceque M. Hogan du St-Lawrence Hall refuse d'y contribuer. Il est probable qu'après tout le carnaval n'aura pas lieu.

Une election chaudement contestee

Montréal, 13 oct.—L'élection qui a eu lieu jeudi au village St-Jean-Baptiste pour le choix d'un échevin devant représenter ce quartier au Conseil de ville de Montréal s'est terminée par un vote égal :

Lee (national)............ 622
Dr Germain (pendard).... 622

Qui sera proclamé élu ?

Voici ce qu'on lit dans la charte de la ville (37 Vic., chap. 51, section 49 :)

"......et en cas d'égalité de votes pour l'une ou l'autre des dites charges de maire ou d'échevins, le dit conseil décidera et déterminera laquelle des personnes ayant un nombre égal de votes sera élue ; les dits cahiers de votation resteront dans le bureau et en la charge du greffier de la Cité, où ils seront ouverts à l'inspection de tout électeur en payant vingt-cinq cents."

On s'attend donc à une séance intéressante du conseil, séance qui devra avoir lieu sous peu. On dit que les chances des deux candidats au conseil sont actuellement à peu près égales ; cependant les amis du Dr Germain disent qu'il est impossible que le Conseil vote pour se priver des services d'un homme dont il a autant de besoin que le Dr Germain.

Les elections provinciales a Ontario

Toronto, 13—Sur les quatre élections qui viennent d'avoir lieu, le gouvernement Mowat en a gagné deux, Lanark nord et Elgin est, et il en a perdu deux, Northumberland est et Frontenac.

A Elgin, la majorité libérale est portée de 90 qu'elle était en 1886, à environ 300.

A Lanark, la majorité libérale de 92 a été convertie en une unanimité des suffrages. M. Caldwell, libéral, a été élu par acclamation.

A Frontenac, la majorité conservatrice a été réduite de 355 à 61.

A Northumberland, le candidat conservateur l'emporta, aux élections générales de 1886, par 51. Chassé par les tribunaux, il y eut en 1887 une nouvelle élection et le candidat libéral fut élu à son tour par 79.

Celui-ci mourut dernièrement et son adversaire a réussi à se faire élire jeudi par une majorité de 16.

Banquet sous de faux pretextes

Ottawa, 13 oct.—Un employé du gouvernement adresse la communication suivante au *Free Press.* "Monsieur le rédacteur.—Aujourd'hui, certaines personnes sont venues me présenter une liste de souscription à un "banquet d'ouvriers" offert à M. Chapleau. Ces personnages ne sont pas des ouvriers et m'ont *engagé avec insistance à contribuer* aux frais de la démonstration. Je leur demandai à quel titre. Ils m'ont répondu que c'était "pour rendre hommage à un ministre de la couronne, et que par conséquent tout employé public devait y contribuer." Je leur ai dit que la chose m'était impossible, mon salaire suffisant à peine à l'entretien de ma famille ; et d'ailleurs, je ne voyais pas pourquoi les employés civils seraient tenus de payer pour une démonstration que l'on appellerait une fête ouvrière. Ils m'ont quitté évidemment de fort mauvaise humeur. Je n'ai pas le moyen de payer pour les banquets de M. Chapleau. Les employés civils devraient se considérer comme les serviteurs du peuple et non pas d'une clique de politiciens. Si je ne gagnais pas honnêtement mon salaire, je ne doute pas que je serais congédié. Il est certain que plusieurs de mes confrères ont contribué par crainte des conséquences."

Le chemin de fer de Vaudreuil a Ottawa

Ottawa, 13 oct.—Il se confirme que le contrat pour la construction du chemin de fer de Vaudreuil à Ottawa a été accordé à MM. Beemer et Charlebois.

Trente milles seront construits le printemps prochain, depuis Vaudreuil jusqu'à Vanleek Hill. Le chemin passera par Caledonia Springs dans la direction d'Ottawa.

Emigration francaise au Canada

Toronto, 12.—Le correspondant du *Mail* à Londres télégraphie qu'il est officiellement informé que deux mille personnes ont fait application au gouvernement français pour émigrer au Canada.

Montréal, 15 oct. — La compagnie du Grand-Tronc a pris possession hier de la nouvelle gare sur l'emplacement de la gare Bonaventure. C'est un édifice spacieux et assez élégant.

— Il s'est produit aujourd'hui quelques changements dans les heures du départ des trains de cette gare : le train du Deleware et Hudson, qui partait à 7.h25 p. m., partira jusqu'à nouvel avis à 8.h. 10.

La *Presse* annonçait hier soir l'entrée de Son Honneur le juge Irvine dans le cabinet Mercier.

— Il a été pris jusqu'à présent 290 actions devant la Cour des Magistrats.

— Soixante dix chars chargés de rails pour le chemin de la Gatineau sont passés ici hier en route pour Hull.

—Hier soir à l'Académie de Musique Miss Maude Banks a répété "Leah the Forsaken," et a été très bien reçue.

La pièce de la matinée sera la "Lady of Lyons," et il est certain que beaucoup de dames curieuses de voir la sympathique actrice, se rendront à l'Académie.

Ce soir, au lieu de "Love's Sacrifice" qui avait été annoncé, on donnera de nouveau "Ingomar," qui est certainement la création la mieux réussie de Miss Banks.

—Nous allons avoir la semaine prochaine à Montréal, la visite d'une des reines du théâtre américain, Rose Coghlan, à coup sûr la plus gracieuse et la plus belle des étoiles de la République voisine.

Echos de la Capitale

Jugements de la Cour d'Echiquier sur des causes d'expropriations sur l'embranchement Saint-Charles

Statistiques de l'instruction dans les Territoires du Nord-Ouest

Ottawa, 14 octobre.—Le juge Burbridge, de la Cour d'Echiquier, rendra prochainement jugement sur les réclamations de MM. D. Poirier et J. C. Hamel contre le gouvernement relativement à des expropriations sur l'embranchement Saint-Charles du chemin de fer Intercolonial, et à d'autres causes de MM. E. Samson et W. Carrier qui sont des appels de jugements rendus par les arbitres officiels du gouvernement aussi pour expropriation.

—La discussion ajournée de la demande du Pacifique Canadien pour un ordre en conseil autorisant l'expropriation de terrains riverains dans la ville de Toronto, s'est terminé aujourd'hui devant le ministre des chemins de fer. L'honorable M. R. W. Scott et M. McMurchy représentaient la compagnie du Pacifique, et M. Gormully la succession Fuller.

L'honorable M. Pope a accordé la demande du Pacifique. On a décidé que les compagnies du Grand Tronc et du Pacifique se serviront de la même gare et des mêmes lignes dans Toronto.

—Les rapports de l'instruction dans les Territoires du Nord-Ouest indiquent qu'il y a actuellement dans cette contrée 108 écoles, 119 instituteurs et 2,804 élèves, soit une augmentation de 18 écoles, 33 instituteurs et 319 élèves depuis l'an dernier.

En 1887, il y avait 21 écoles (catholiques, 29 instituteurs et 718 élèves, et en 1888, 23 écoles, 31 instituteurs et 649 élèves, soit une diminution de soixante sur le nombre des élèves de l'an dernier.

Est-ce un adieu ?

Sherbrooke, 13 oct.—Les amis personnels et politiques de l'hon. J. H. Pope se proposent de lui offrir un banquet ici, le 30 courant, afin, dit un organe tory, "de montrer leur appréciation de sa valeur personnelle et des services qu'il a rendus au pays." Plusieurs ministres fédéraux sont invités.

Nouvelles du Manitoba

Taylor en voie de guerison

Il refuse toujours de divulguer son assaillant, qu'on croit etre une femme

Vol avec effraction

Divers

Winnipeg, 13 oct.—Les médecins de Taylor entretiennent maintenant l'espoir de pouvoir le sauver. Il s'obstine toujours à ne pas vouloir divulguer le nom du mystérieux assaillant qui a voulu le tuer. Ce qui porte le plus grand nombre à croire que c'est une femme.

—Des voleurs se sont introduits par effraction dans la bâtisse occupée par la Manitoba Milling Company et Allen Bryde & Company, dans la nuit de samedi dernier, et ont volé cinq mille dollars.

—On dit que le Pacifique Canadien va changer les heures de ses trains entre Montréal et Winnipeg. Ils partiront de Montréal le matin et arriveront ici dans l'après-midi.

Au printemps prochain la même compagnie va aussi établir de vastes parcs à bestiaux à Strathmore, près de Calgary.

—M. Herbert Swinford, de Winnipeg, est nommé agent général des voyageurs et du fret du chemin de fer Northern Pacific et Manitoba.

—Le faussaire Cole, arrêté ici il y a quelques jours au beau milieu de ses exploits, s'est avoué coupable et a déclaré avoir déjà obtenu quatre cents dollars d'une banque de Kingston avec un faux billet.

—Le blé est coté de $1.05 à $1.12 par toute la province.

—Sir Fred. Middleton part mardi de Winnipeg pour Ottawa.

—McGarigle, le fameux *boodler* de Chicago, est ici, et a l'intention, dit-on, de s'en aller dans l'est du Canada.

—L'ex-Orateur Kirkpatrick est arrivé ici hier soir.

L'election de Shelbourne

Halifax, 13 oct.—Les libéraux font une lutte énergique dans le comté de Shelbourne. M. Congdon, le candidat libéral, un jeune homme de grand talent, reçoit un concours puissant de la part de l'honorable premier ministre Fielding et de M. W. F. McCoy, M. P. P. La lutte se fait principalement sur le programme de la réciprocité sans restriction.

L'Armee du Salut en difficultes

Kingston, 13 oct.—Tous les officiers de l'Armée du Salut ont été arrêtés aujourd'hui sous accusation d'avoir troublé la paix publique et d'être une nuisance intolérable pour les citoyens paisibles.

Societe Canadienne de Stenographie

La sténographie, cet art si utile et si facile à apprendre, s'impose de plus en plus aujourd'hui dans toutes les conditions de la vie.

Elle s'impose aux étudiants qui désirent faire les meilleures études possibles ; grâce à elle ils peuvent noter le cours du professeur au complet et abréger considérablement leurs travaux de composition, leur laissant ainsi plus de temps pour étudier.

Elle est nécessaire à tout jeune homme qui choisit la carrière commerciale, vu que les patrons donnent maitenant la préférence aux employés connaissant la sténographie.

Les avocats et les notaires épargneraient beaucoup de temps s'ils pouvaient dicter rapidement aux clercs leurs plaidoyers ou actes ; il leur serait donc tout à fait avantageux d'apprendre la sténographie à leurs employés.

Les pères soucieux de l'avenir de leurs enfants devraient les engager fortement à apprendre la sténographie. Dans notre siècle de concurrence outrée, on ne droit négliger aucune des connaissances pou vant assurer la victoire dans le *struggle for life* ; et la sténographie est certainement une de ces connaissances.

La sténographie Duployé se recommande surtout par son extrême simplicité de construction, sa facilité d'acquisition et sa grande rapidité. Elle est à la portée de toutes les intelligences et de tous les talents.

La société Canadienne de Sténographie fondé spécialement pour vulgariser cet art en Canada, l'enseigne gratuitement à ses membres, par correspondance, et garantit un succès complet. Aussi engageons-nous fortement nos lecteurs à faire partie de cette utile association.

On peut se procurer le prospectus et tous les renseignements nécessaires en s'adressant à M. J. Henri Bertrand, secrétaire de la société, 223 rue Champlain, Montréal.

La salle de la société, au No 64 rue St-Denis, coin de la rue Dorchester, est ouverte pour les membres de la société tous les lundis et vendredis, de 8 heures à 10 heures et demie.

EAU ST-LEON ! !

Certificat de l'efficacite de cette eau merveilleuse.

La lettre qui suit parle par elle-même :

CHERS MESSIEURS.—Durant trois ans, j'ai eu à lutter contre cette maladie mortelle, la Dyspepsie, tellement que j'étais privé de presque toute nourriture mais surtout de viande. Ayant entendu parler des diverses guérisons opérées par l'eau St-Léon, je commençai à en prendre régulièrement, deux ou trois verres par jours après les repas, et maintenant, je mange tout ce qui me plait et jouis d'une santé parfaite. Ce résultat, je l'attribue à l'eau St-Léon, la plus merveilleuse des eaux minérales. Je conseille à tous ceux qui souffrent de quelque indisposition de faire usage de l'eau St-Léon et je suis sûr qu'ils seront guéris.

LOUIS LAROSE,
Maître-maçon
32 rue Artillerie, Québec

Cette eau est en vente en gros et en détail par MM. GINGRAS, LANGLOIS & Cie.
En face du Pal ais Cardinalice, Québec

Guerre ! Guerre ! Guerre !

Aux grands profits d'autrefois dans les

HARDES FAITES

OUVERTURE DU MAGASIN DE

L'Homme du Bon Marche Merveilleux

The Wonderful Cheap Man

L'assortiment le plus grand et le plus varié de HARDES FAITES qui n'a jamais été montré à Québec est maintenant offert à grand sacrifice.

Ce fonds de commerce d'au-delà de $30,000 est composé des meilleures marchandises Américaines faites dans les derniers goûts, et a été acheté à 38 cts. dans la piastre.

Venez tous petits et grands, riches et pauvres. Venez voir nos PANTALONS de 98 cts. Nos HABILLEMENTS de $2.74, et tous vous serez satisfaits.

Quelques-uns de nos compétiteurs essaient de soulever des préjudices contre les nouveaux négociants qui s'établissent dans cette ville, mais le public peut voir à travers cette espièglerie. C'est que ces gens ont peur d'avoir à réduire leuas prix.

J. M. Conroy

G. E. ROBITAILLE, GERANT,

116, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH, QUEBEC,

MAISON PRINCIPALE :—1886 RUE NOTRE-DAME MONTREAL.

Traverse du Grand Tronc.

A partir du 24 mai, le bateau-passeur du Grand-Tronc.

QUITTERA

Quebec	Quebec-Sud
P. M.	A. M.
1. 45—Pour l'Express éclair allant à l'Ouest.	7 h. 00—Pour la malle venant de l'Ouest.
	P. M.
8.00—Pour la malle allant à l'Ouest.	2 h.00—Pour la train éclair venant de l'Ouest.
	7. h. 00—Pour le train mixte venant de Richmond.

Voyages intermédiaires pour le fret ma ss.

LIGNE DE TRAVERSE ENTRE QUEBEC ET LEVIS

LES BATEAUX TRAVERSIERS connectant avec les trains sous mentionnées (le temps le permettant) quitteront :

QUEBEC.	LEVIS
Pour l'Intercolonial	
A. M.	A. M.
7. 45 Malle pour Halifax Raccommodement à R. du Loup.	6. 00 Train mixte de la R. du Loup.
P. M.	P. M.
2. 00 Malle pour la R. du Loup.	2. 00 Malle de la R. du Loup.
4. 45 Accomodation pour R. du Loup	7. 45 Malle d'Halifax.
Pour le Quebec Central	
P. M.	A. M.
2. 15 Express pour Sherbrooke.	7.00 Express de nuit de Sherbrooke.
2. 30 Mixte pour St Joseph.	11. 00 Mixte de St Joseph.
	P. M.
8. 30Express de nuit pour Sherbrooke.	2. 30 Express de Sherbrooke.

TRAVERSE DE ST-ROMUALD ET SILLERY

Le nouveau vapeur "Levis."

Capt. L. DEROCHERS.

A commencer le 7 Octobre (le temps et les circonstances le permettant,) fera le trajet comme suit :

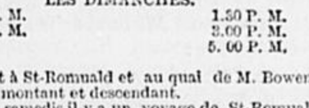

NEW-LIVERPOOL.	QUEBEC.
5 15 A. M.	6.00 A. M.
8 00 A. M.	9. 15 A. M
10. 00 A. M.	11.30 A. M.
1 00 P. M.	2.00 P. M.
3 00 P. M.	5.00 P. M.
5 00 P. M.	6.00 P. M.
LES DIMANCHES.	
2.00 P. M.	1.30 P. M.
4.00 P. M.	3.00 P. M.
	5. 00 P. M.

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowens Sillery en montant et descendant.

Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et de Sillery à Québec, à 7 heures p. m.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de St-Romuald, et dans l'après midi, les heures seront les mêmes que les dimanches.

TRAVERSE DE L'ILE D'ORLEANS

LE VAPEUR

"ORLEANS"

CAPITAINE BOLDUC

Le et après le 7 OCTOBRE (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit :

DE L'ISLE.	DE QUÉBEC.
5.15 A. M.	6.15 A. M.
8.00 A. M.	9.15 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.00 P. M.	2.00 P. M.
3.00 P. M.	4.15 P. M.
5.00 P. M.	6.00 P. M.
LES DIMANCHES (MIDI)	
12.00 P. M.	1.00 P. M.
1.30 P. M.	2.30 P. M.
4.30 P. M.	

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin à l'Isle, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

Soyez persuadé que l'Onguent Eureka est la meilleure préparation pour les Hemorrhoïdes ce que prouvent plusieurs témoignages de personnes qui en ont fait usage, demandez-le à votre pharmacien.

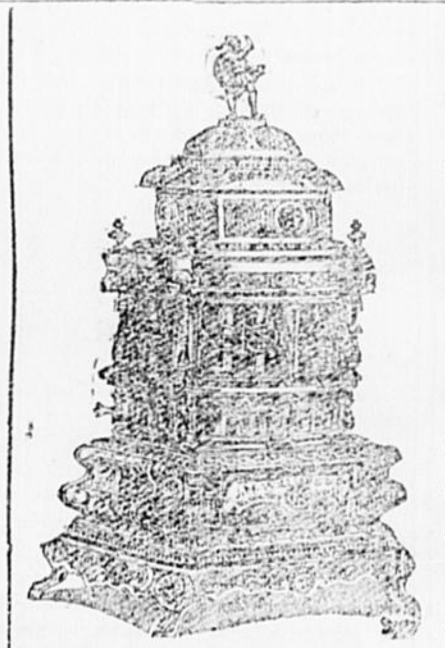

POELES, FOURNAISES

Les soussignés ont en mains le plus grand assortiment de Poêles à bois et de Fournaises à charbon de toutes espèces et des plus améliorés qui se manufacturent aujoud'hui et qui donnent la plus grande satisfaction, sans compter l'économie que font ceux qui les achètent tels que : Poêles de cuisine, à bois et au charbon, fournaises à charbon, poêles de chambre, etc. le tout à des prix très réduits.

L'on achète tout espèce de vieux poêles et les échange pour des neufs.

Aussi, assortiment de chaudières à charbon de 35 en montant.

Planches pour dessous de poêles de toutes grandeurs.

S'il vous plait venir visiter nos salles d'échantillons au No. 175, rue St. Paul.

Demers & Riverin

3. octobre. 1888.—J. E.

GRANDE VENTE

A BON MARCHE

—oOo—

20 pour cent d'escompte

DURANT LE MOIS D'OCTOBRE

SEULEMENT

—oOo—

EUG. ROY

No. 332, RUE SAINT-JEAN

(BLOC HETHRINGTON)

L'union fait la Force

Cela est particulièrement vrai dans l'union ou la combinaison des huiles végétales qui forment le

SIMSON'S LINIMENT

Son pouvoir curatif dans les cas de rhumatisme douleurs dans le dos, névralgie, mal de gorge, etc. a été amplement prouvé.

M. James Avery, de Mallorytown Leeds, Ontario, nous écrit :

"Peu de temps après avoir vu votre agent l'hiver dernier, mon fils s'était donné un tour de reins, mais n'y fit pas beaucoup attention sur le moment. Il souffrit beaucoup pendant une semaine. Ce n'est qu'après avoir usé du LINIMENT SIMSON que la douleur disparut en vingt-quatre heures. Je le recommande beaucoup.

Vendu partout pour 25 cts.

Manufacturé par BROWNBROS. & Co., chimiste

LIGNE SAINTE-ANNE

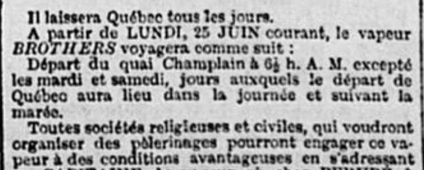

Il laissera Québec tous les jours.

A partir de LUNDI, 25 JUIN courant, le vapeur *BROTHERS* voyagera comme suit :

Départ du quai Champlain à 6½ h. A. M. excepté les mardi et samedi, jours auxquels le départ de Québec aura lieu dans la journée et suivant la marée.

Toutes sociétés religieuses et civiles, qui voudront organiser des pèlerinages pourront engager ce vapeur à des conditions avantageuses en s'adressant au CAPITAINE du vapeur où chez BERUBE & CHOUINARD, épicier, Basse-Ville, Québec.

Par ordre,

Capt. ELZEAR FORTIER. 11 octobre, 2 s. J.

PHOTOGRAPHIE

La Philadelphie Photo, Co., ayant vendu à **M. Jos. Beaudry,** No. 168, rue St, Georges, Côte d'Abraham, **tous negatifs qu'ils ont faits dans Quebec et ses environs,** ce dernier a le plaisir d'annoncer au public en général qu'il est prêt à leur faire des copies de ces négatifs aux mêmes conditions que la Philadelphie Photo. Co.

Toutes personnes qui ne seraient pas satisfaites des portraits qu'il ont eus pourraient s'adresser à M. Beaudry qui pourra **les reprendre avec plus de precision,** vu qu'il a en main tous les instruments nécessaires pour ces sortes d'ouvrages, tels que pour vue extérieure de bâtisse, et d'intérieur de magasin et de résidence privée, etc., etc.,

SPECIALITE

Groupe, Photographie d'enfants, Copie, agrandie, finie au crayon, etc.

Ne pas oublier l'atelier photographique.

JOS. BEAUDRY,

No. 108, rue St. Georges.

J. 1 oct. 1 m.

A LOUER

Le moulin à scie, dit moulin du camp sur la Rivière Montmorency, à deux milles du fleuve St. Laurant. Installation excellente, pouvoir d'eau de première classe.

Aussi le droit de coup du bois marchand, flottable par la rivière Montmorency et ses affluents, dans les limites de la Seigneurie de Beaupré.

S'adresser au
Séminaire de Québec.
F. C. GAGNON ptre,
P. S. Q.

SOMMAIRE DES ANNONCES

Photographie.—Jos. Beaudry.
Avis.—Henry A. Bedard.
Poêles, Fournaises.—Demers & Riverin.

LA JUSTICE

QUEBEC, 15 OCTOBRE 1888

Conférence de M. Rameau ce soir, à l'Institut Canadien.

Le fonds destiné à aider Parnell dans sa poursuite contre le *Times* s'élève maintenant à $35,000.

Nous regrettons d'apprendre que M. de Saint-George, député de Portneuf aux Communes, est dangereusement malade.

Son Honneur le juge Plamondon d'Arthabaska est en cette ville. Nous sommes heureux d'apprendre que l'honorable M. Plamondon est complètement rétabli de la maladie des yeux dont il souffrait et qu'il pourra rentrer dans l'exercice de ses fonctions le mois prochain.

Informations prises, nous avons constaté que toutes les rumeurs relatives aux prétendues négociations qui avaient eu lieu entre les autorités et le fameux Morrison, *étaient complètement dénuées de* fondement. Ce sont des racontars lancés dans le public, autant pour poser Morrison en héros que pour discréditer le gouvernement Mercier, et qui manqueront leur effet dans un sens comme dans l'autre.

LE FAMEUX BANQUET

Le *Canada*, se dissimulant derrière les ouvriers, affirme qu'il n'a pas besoin de la *Justice* pour placer ses amitiés et ses invitations. Nous le croyons sans peine. Ses amitiés nous laissent assez froid. Etant donné ce qu'elles valent et ce qu'elles lui rapportent, il est évident que le confrère a fait un placement très avantageux lorsqu'il a réussi à les faire accepter par ses chefs et nous n'envions pas à ses derniers les désavantages qu'elle leur procure.

Quant à ses invitations, il les place en tête de son premier Ottawa. Elles valent la peine d'être lues. Elle couvrent actuellement une demi colonne du journal tory, mais on pourrait les réduire à des proportions presque aussi étroites que les idées de ceux qui les paient. Elles ressemblent beaucoup plus à un cri de détresse qu'à un chant de triomphe.

Les ouvriers sont invités par notre confrère à payer chacun $1.00 et à assister à la comédie annoncée pour le 18 octobre. Encore un moyen de faire bambocher les gros bonnets aux dépens des travailleurs. M. Chapleau doit jouer en cette circonstance son fameux rôle de Scapin, et ceux qui n'iront pas l'applaudir sont bien avertis qu'ils n'auront pas *les sympathies des hommes d'Etat*.

M. Chapleau, voyez-vous, est le grand *Manie Tout* des nouveaux ateliers typographiques du gouvernement fédéral. Il est bon d'avertir les typographes qu'il y a dans ces ateliers des emplois permanents à distribuer à ceux qui voudront faire taire pour un moment leurs opinions politiques pour aller acclamer M. Chapleau.

On ne leur demande pas grand chose ; $1.00 seulement et un peu d'enthousiasme de commande, mais on leur promet en retour des sympathies qui se traduiront par l'offre d'un emploi dans les nouveaux ateliers.

Malgré ces propositions alléchantes, il parait que ça ne prend pas. Le *Free Press* nous annonce que les organisateurs du cirque en question en sont réduits à forcer les typographes employés par le gouvernement à souscrire la piastre de la circonstance, afin d'improviser cette immense démonstration. Les ouvriers qui prendront la parole en cette occasion sont, toujours d'après les invitations du *Canada*, les honorables MM. Chapleau, Taillon et Meredith.

Le *Canada* prend la défense de ce dernier qui d'après notre confrère a eu le vote, *pour ainsi dire*, compacte des ouvriers. S'il faut en croire le *Canada*, le pricipal titre de M. Meredith à la confiance des ouvriers, c'est qu'il a empêché leur candidat d'être élu, parceque ce dernier voulait obtenir le vote des travailleurs sous de faux prétextes. C'est pour cela qu'il est invité à célébrer la défaite de M. Poirier, coupable d'avoir fait ce qu'il a pu dans Montréal-Est pour empêcher que le vote ouvrier ne fut enlevé sous de faux prétextes.

Le *Canada* nous prie de reproduire son élucubration. Nous le faisons volontiers afin de lui donner l'occasion d'être lu, ce qui lui arrive pas souvent. Voici sa tartine. Les italiques sont de nous :

" Les gens de la *Justice* font les malins. A eux seuls ils ne réussiraient guère dans le genre ; aussi empruntent-ils au *London Advertiser*, un journal aussi déchu de sa grandeur primitive que la *Justice*,—les lignes suivantes :

" M. Chapleau doit être banquetté, " ostensiblement par les ouvriers d'Otta- " wa, parce qu'il a appuyé un candidat " ouvrier dans Montréal-Est, et un des " invités sera M. Meredith, qui s'est op- " posé à l'élection d'un candidat ouvrier " en cette ville. Il pose maintenant en " champion de la représentation du tra- " vail à la Chambre des Communes."

"Et, ajoute l'écrivain de la *Justice*: le *Canada* et la *Vallée d'Ottawa* sont priés de reproduire.

" Nous accédons d'autant plus volontiers à cette prière qu'elle nous donne l'occasion de dire aujourd'hui ce que nous avions remis à plus tard.

"M. Meredith, l'éloquent chef de l'opposition provinciale d'Ontario, sera bien à sa place au banquet donné par les ouvriers le 18 prochain.

"Ses sympathies pour les ouvriers n'ont jamais été mises en doute dans sa province. L'étude des statistiques électorales prouve que le vote ouvrier lui a toujours été donné dans *presque* toute la province.

"Ce n'est qu'avec des appels aux préjugés de toutes et *grâce à un changement arbitraire dans la forme des comtés* que M. Mowat a pu l'empêcher d'arriver à la direction des affaires. Quant au vote ouvrier, il a été *pour ainsi dire* compacte pour les partisans de M. Meredith.

"D'ailleurs, *les ouvriers* sont bons juges. Ils savent où sont leurs amis et ils n'ont fait erreur qu'une fois : quand ils ont cru aux promesses trompeuses des libéraux.

"Ils n'inviteraient donc pas M. Meredith à leur grand dîner si celui-ci n'en était pas digne. Ils n'ont besoin ni de la *Justice* qui a refusé de donner un salaire honnête à ses employés, ni du *London Advertiser* qui ne fait plus autorité, *pour placer leurs amitiés et leurs invitations.*

"L'*Advertiser* dit que M. Meredith a refusé une candidature ouvrière dans Toronto.

"Pourquoi ?

"C'est que ce candidat ouvrier n'était qu'un libéral déguisé *qui voulait obtenir le vote des travailleurs sous de faux prétextes.*

"Les ouvriers n'ont pas besoin de ces hypocrisies et M. Meredith n'a *fait que donner une preuve de plus de l'intérêt qu'il porte à la classe ouvrière en leur dénonçant ce truc* inventé par les libéraux.

"A son tour, la *Justice* est priée de reproduire."

Décidement le confrère n'est pas malin, et a lui seul il réussit parfaitement dans le genre. Comme il n'a jamais eu de grandeur, primitive ou autre, la déchéance lui est interdite.

Habitué à tout falsifier pour plaire à ses maîtres, il n'est pas même capable de reproduire une phrase de six mots sans la dénaturer. Nous avions écrit : " Le *Canada* est prié de reproduire. "Le confrère nous dire : "Le *Canada* et la *Vallée d'Ottawa* sont priés de reproduire, " histoire d'annoncer a l'univers étonné que le *Canada*, doublure de la *Minerve*, a lui aussi une doublure qui s'appelle la *Vallée d'Ottawa*.

Si nous relevons cette calomnie inoffensive, c'est tout simplement pour prouver jusqu'à quel point l'habitude de dénaturer les faits est devenu une seconde nature chez l'organe ministériel d'Ottawa.

Au lieu de prendre sous sa protection les ouvriers de la *Justice*, qui sont parfaitement satisfaits de la manière dont ils sont traités, le *Canada* devrait s'occuper de ses propres affaires et tâcher de payer ses employés aussi régulièrement que nous payons les nôtres.

Le *Canada* aura beau faire, il ne réussira pas à se cacher derrière les ouvriers, au nom desquels il lance ses invitations et qu'il veut rendre responsable de son servilisme.

Le banquet est annoncé trop bruyamment et trop longtemps d'avance pour que le public puisse croire à un mouvement spontané de la part des ouvriers. Les noms qui sont mis en vedette ne disent rien qui vaille à la classe ouvrière. Les organisateurs le savent si bien qu'ils ont déjà recours aux promesses et à l'intimidation pour faire souscrire les employés récalcitrants.

Ce ne sont pas les ouvriers qui invitent M. Meredith. Il est invité par les patrons qui sentent le besoin de faire un bout de cour aux ministres, et qui forcent les ouvriers à payer les frais de leur petite manifestation.

Nous prions le *Canada* de ne pas nous reproduire. Il nous reproduit trop mal.

CESAR A ROME

Le spectacle que présente en ce moment la ville de Rome fournirait un joli chapitre aux impressions de voyage d'un étranger qui visiterait la cité éternelle, n'ayant aucune notion de la politique courante, en quêtes d'études historiques, philosophiques et religieuses. Il se demanderait naturellement ce que c'est que ce triomphateur juvénile devant qui se prosterne avec des enthousiasmes affolés tout un peuple qui se prétend libéral et éclairé ; quelles bénédictions il a répandues sur cette terre sacrée ; de quel fléau, de quel monstre, de quel ennemi il l'a délivrée pour lui inspirer une telle adoration.

Et l'étranger serait stupéfié si on lui disait que ce peuple acclame cet empereur, et se traîne à genoux sur son passage parce que c'est l'ennemi mortel d'une nation chevaleresque et généreuse, qui a prodigué son sang et ses trésors pour l'Italie.

C'est pourtant la pure vérité, et ce peuple, qui ignore le sentiment de la gratitude, n'a rien de plus pressé que de se jeter comme un troupeau d'esclaves aux pieds d'un autocrate en reconnaissance de la haine de celui-ci pour la France ! Voilà ce que dira un jour l'histoire impassible, quand elle racontera tout au long cette triste épopée de l'asservissement volontaire de l'Italie du XIXe siècle à l'empire d'Allemagne ressuscité du moyen âge. Car c'est bien l'Allemagne du moyen âge qui s'incarne dans Guillaume II. Dans un discours qu'il a prononcé, en se rendant ces jours passés en Italie, dans la principauté lilliputienne de Lippe, il a rappelé que c'était, dans son enface, aux pieds de la statue d'Arminius, qu'il avait eu la première conception de l'unité de l'Allemagne. Il y a aussi en France des patriotes rétrospectifs qui se réclament de Vercingétorix et de Camulogène. Du reste, si Guillaume a quelque revendication à faire au nom d'Arminius, c'est un compte à régler entre lui et les Italiens, comme héritiers des Romains.

Tous les rapports venus de Rome nous apprennent que la réception a été splendide, Rome a été de tout temps la ville des fêtes à grand spectacle. Elle continue la tradition ; elle a le ciel, elle a le décor, elle a le goût des pompes souveraines. Le *panem et circenses* est toujours le premier besoin du populaire italien, qui se laisse aisément pénétrer des émotions, vraies ou factices, de ceux qui les lui donnent.

Les Romains d'aujourd'hui sont bien les héritiers de ceux d'un autre âge : ils ne s'écrient plus comme autrefois : *les chrétiens aux bêtes*, ils ne vont plus au Colysée pour voir couler le sang des martyrs, mais il leur faut des spectacles et des fêtes. Et comme ils n'en ont pas d'autres, les voilà fous, pris de délire devant un empereur étranger qu'ils n'ont jamais vu, à qui ils ne doivent rien : c'est un César, cela suffit à leur petitesse et ils sont bien prêts à lui servire de marchepied.

Sur un signe de Crispi ils n'auraient même pas hésité sans doute à rééditer pour lui le fameux "*Cæsar, morituri te salutant*".

C'est un peuple friand de spectacles et aussi petit qu'on peut le désirer.

Aussi les meneurs de ces féeries politiques étaient-ils tout joyeux en voyant et en faisant voir à leur hôte l'exaltation de ces masses inspirées d'un fanatisme chauffé à blanc. M. Crispi triomphait. Dans la voiture où il était assis à côté du comte Herbert de Bismark, il se penchait gracieusement à l'oreille du fils du chancelier et lui murmurait avec une courtisanerie raffinée : "Ces élans de sympathie sont pour vous bien plus que pour moi ; ils prouvent que l'alliance avec l'Allemagne est très populaire en Italie." Et le comte Herbert, enchanté, télégraphiait au prince son père que l'empire d'Allemagne n'avait pas de sujets plus affectueux et plus dévoués que le bon peuple italien. Le prince de Bismark a répondu que le peuple italien pourrait compter sur sa protection tant qu'il serait fidèle, et il a chargé son fils de renouveler l'assurance de sa bienveillance personnelle à M. Crispi.

De son côté, dit une dépêche, l'empereur Guillaume était rayonnant. Il s'est longtemps entretenu avec la reine, "qui portait une robe de satin crème, avec des brillants dans les cheveux ; la duchesse d'Aoste avait une robe de noce en satin blanc, agrémentée de dentelle blanche, et une rivière de diamants". Quand la noble compagnie a paru au balcon du palais, elle a été saluée par un cri formidable : *Vive l'Allemagne !*

Vive l'Allemagne !

Oui, voilà le cri que pousse aujourd'hui le peuple italien, peuple ingrat qui a oublié Montebello, Magenta et Solferino, la paix de Villafranca et le traité de Zurich, qui a tout oublié ce dont il devrait se rappeler, s'il avait du cœur.

Rien d'étonnant dans tout cela : quand un pays catholique a pu non seulement permettre, mais accomplir la spoliation du pouvoir temporel du successeur de St. Pierre, il n'y a plus rien qui puisse nous surprendre de sa part.

Ce voyage triomphal du César allemand à travers l'Italie consacre l'alliance de Humbert et de Guillaume, de Bismark et de Crispi contre la France.

C'est dur pour notre ancienne mère-patrie de voir se former contre elle des alliances de cette nature,—alliances dans lesquelles entre de gaité de cœur un pays pour lequel elle n'a pas hésité à verser un jour le plus pur de son sang.

Oui, c'est dur, mais n'est-ce pas un peu, même beaucoup mérité ?

La France était la fille aînée de l'Eglise et a elle permis à Cavour et à Victor-Emmanuel de voler l'Eglise sa mère. Lorsque, au mois de juillet 1870, la France envoyait au marquis de Banneville, son ambassadeur à Rome, le fameux télégramme par lequel elle ordonnait le retrait de ses troupes des Etats Pontificaux, elle livrait le pouvoir temporel du Pape à l'*unité italienne*, elle préparait ce qui lui arrive aujourd'hui.

Si le Pontife-Roi eut été protégé par la France au lieu d'être abandonné par elle, si aujourd'hui Léon XIII avait pu recevoir la visite et les hommages de Guillaume II aussi bien comme souverain temporel que comme roi spirituel, si le jeune empereur, en arrivant à Rome, eut été obligé d'aller au Vatican sans passer d'abord par le Quirinal, les vivats qui auraient salué son passage n'eussent pas été comme aujourd'hui autant de cris de haine contre la France.

La France l'a voulu : il lui faut boire aujourd'hui jusqu'à la lie cette coupe d'amertume qu'elle s'est elle-même versée.

Les peuples qui, comme elle, ne sont pas fidèles à leur mission, reçoivent toujours tôt ou tard la punition de leurs fautes.

L'ingrate Italie qui hurle en ce moment *Vive l'Allemagne !* nous paraît être l'instrument inconscient de la Providence, qui rappelle à la France que c'est sa faute si, le 20 septembre 1870, le St-Père, pour faire cesser une inutile effusion de sang, fut obligé de faire hisser le drapeau blanc sur le dôme du Vatican.

AUX COLONS

LA QUESTION DU BOIS

Il importe que les colons soient bien renseignés sur les amendements qui viennent d'être faits, quant à la vente des terres de la Couronne et à la protection des forêts.

Les terres peuvent se diviser en quatre catégories :

1o Terres à coloniser.
2o Terrains miniers ;
3o Terres à bois de chauffage ;
4o Terres à sucreries.

La section 1er du chap. XV au statut passé à la dernière session dit :

" 1. Aux conditions et aux prix réglés et établis par le lieutenant gouverneur en conseil, l'agent des terres de la couronne, lorsqu'il n'y a pas de contestation est tenu d'accorder un billet de location à toute personne qui demande à acheter un lot de terre publique pour des fins de colonisation, si ce lot est en vente et n'est pas déjà octroyé.

" Toutefois, cet octroi est sujet à l'approbation du commissaire des terres de la couronne, et ne peut préjudicier aux droits de ce dernier de vendre des terres en vertu de la loi des mines de Québec ainsi que de vendre des terres à bois de chauffage, en vertu des règlements en vigueur, et des terres à sucrerie en vertu des dispositions suivantes. "

La section 2 dit :

" 2. La section 10 de l'acte 36 Vict. ch. 9, est remplacée par la suivante :

" 10. Le commissaire peut disposer des terres publiques qui sont propres seulement à l'exploitation des sucreries, sans obliger les acquéreurs à y remplir les conditions d'établissement.

" Ces ventes ne peuvent, en aucun cas, comprendre plus que cent acres à la même personne, et doivent se faire d'après une évaluation spéciale, déterminée par le commissaire sur le rapport des agents après inspection faite aux frais de l'acquéreurs, à un prix ne pouvant être moindre que soixante quinze centins l'acre.

" L'acheteur n'a pas droit de couper le bois ni d'en disposer, excepté celu nécessaire pour son propre usage. "

La révocation des billets de location ne peut se faire que 60 jours après qu'un avis à cet effet a été affiché à la porte de l'église. L'acquéreur ou ses représentants, dans cet intervalle, peuvent obtenir, pour raisons valables un nouveau délai.

A l'avenir une réserve de bois de 20 pour 100 de lot octroyé sera faite. L'agent la localisera, elle sera mentionnée dans le titre. Des règlements seront faits pour la coupe du bois sur cette réserve, dont le colon demeure usufruitier jusqu'à ce qu'il prenne sa patente, et devienne, à toutes fins, propriétaire.

Des terres jugées propres seulement à faire des sucreries, peuvent être concédées à raison d'au moins 75 cents l'âcre, comprenant au plus 100 âcres, sans conditions d'établissement.

La section 8 se lit comme suit :

" Tous les bois coupés pour les fins de défrichement sur un lot vendu par billet de location et jusqu'à l'octroi de la patente peuvent être vendus par l'acquéreur du dit lot, mais à la condition qu'il *paie à la couronne, les droits de coupe* de bois tels que fixés par les règlements du département des terres de la couronne.

"Le produit de ces droits est imputé sur la balance due en capital et intérêts sur les prix du lot pour lequel ils ont été payés, jusqu'à concurrence de cette balance, et le surplus appartient à la couronne,

" Il est toujours loisible au commissaire des terres de la couronne de distraire, des licences de coupe de bois, tout lot impropre à la culture, reconnu comme tel après inspection et sur lequel il n'y a pas de bois de chauffage en quantité exploitable dans l'opinion du dit commissaire.

" Le porteur d'une licence a droit, en vertu d'icelle, de couper le bois marchand sur tout lot ainsi vendu, qui est compris dans cette licence, durant trente mois à dater de l'émission du billet de location, excepté sur cette partie du lot que le colon est occupé à défricher, tel que pourvu ci-dessus, et sur, en outre, une étendue de dix acres."

Voici des extraits d'une lettre officielle reçue par M. G. Amyot, député de Bellechasse, qui intèressera sans doute les colons :

" Québec, 12 octobre 1888,

" Guillaume Amyot, Ecr., M. P.

" Québec,

" Mon cher député,

" Voici la loi : aujourd'hui les colons ont le droit de faire et de fabriquer tout le bois qui se trouve dans leurs défrichements et de le vendre à qui bon leur semble. Dans ce cas le gouvernement charge un droit de coupe simple qui est appliqué au paiement du lot jusqu'à concurrence du prix, le reste quand il y en a restant à la Couronne et ce jusqu'à ce que la patente soit émise. Une fois la patente obtenue le colon reste maître de son bois et en dispose à sa guise sans que le gouvernement s'en occupe.

Autrefois, les colons n'avaient droit de vendre que certains bois, également pris dans leurs défrichements et étaient obligés de vendre à des marchands de bois et à nul autre. M. Renaud, notre agent, ainsi que tous les autres agents des terres ont reçu copie de la loi et de ces règlements avec instruction de s'y conformer. Comme vous le voyez, mon cher député, il y a là une immense amélioration, au profit du colon, sur le passé.

" Espérant que ce qui précède suffira pour vous renseigner, j'ai l'honneur de me souscrire.

" Votre ami dévoué,
" GEO. DUHAMEL ".

LES ARRÉRAGES

Tous les colons qui devaient au département des Terres pour leurs terres, ont reçu avis du montant qu'ils devaient avec intimation d'avoir à règler avec le département. M. Amyot a de suite écrit à l'hon. Commissaire, représentant que la récolte cette année, a complétement manqué ! Voci la réponse qu'il a reçue :

" Cher Monsieur.

" J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'hier, au sujet des avis adressés aux colons, leur demandant de payer ce qui est dû au département des Terres. Le gouvernement n'agit dans ce cas-ci que comme un marchand soigneux qui envoie ses comptes à la fin de l'année mais n'a pas du tout l'intention de traiter rudement les colons qui font preuve de bonne volonté. Comme l'année a été mauvaise, nous accorderons un délai raisonnable à ceux qui ont réellement l'intention de payer.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le député,
Votre tout dévoué,
Geo. Duhamel."

Nous n'avons pas besoin de dire que cette règle s'applique à tous les comtés. Les colons auraient donc tort de s'effrayer. Chacun sera traité suivant ses forces et capacités, et le gouvernement donnera la main aux colons pauvres.

DERNIERES DEPECHES

JUSQU'A 11 HRS. A. M.

Guillaume au Vatican

ENTREVUE PROLONGEE AVEC LE PAPE

LE BANQUET AU QUIRINAL

L'Empereur parle encore de l'epee

Crspi recompense

UNE CITATION DU " TIMES "

Rome, 14 octobre—L'empereur Guillaume, accompagné du général Driquet, le commandant du huitième corps d'armée italien, a visité le camp Centotelle ou aura lieu, demain, la revue militaire. L'empereur est revenu ensuite au Quirinal où il a reçu le roi Humbert.

Après avoir déjeuné à l'ambassade d'Allemagne, en compagnie de M. Schloezer et des cardinaux Rampolla et Hohenlohe, l'empereur s'est rendu au Vatican pour faire visite au Pape. Il portait l'uniforme de la garde et écait accompagné du comte Herbert de Bismark. Une foule énorme et enthousiaste occupait les rues conduisant au Vatican.

Lorsque Guillaume est arrivé, le prince Raspoli a ouvert la portière de la voiture impériale et a conduit l'empereur dans les appartements de Léon XIII. Le Pape a reçu l'empereur dans son cabinet de travail.

Deux compagnies de la garde palatine formaient la haie à l'entrée du grand salon de réception. Le Pape, entouré de sa cour, a accueilli l'empereur qui s'est incliné en pliant le genou devant le souverain pontife qui l'a embrassé puis, sur l'invitation du Pape, l'empereur a pris un siége à côté du trône.

Après les présentations d'usage, le pape s'est levé et a conduit l'empereur dans la salle Gialla où ils ont eu un long entretien privé. A leur retour, un cortège s'est formé et l'empereur, ayant à ses côtés le cardinal Rampolla, a visité les musées. Le prince Henri et le cardinal Sinistri, la garde palatine et les dignitaires de la cour pontificale suivaient l'empereur. En sortant des musées, l'empereur a visité la cathédrale de Saint-Pierre, puis il est rentré au Quirinal.

Les troupes formaient la haie sur la route et les maisons étaient ornées de drapeaux portant l'inscription *Viva Roma intangibile !*

Près du château Saint-Ange, à l'endroit où la cité Léonine commence, se trouvait une banderolle portant, en lettres énormes, l'inscripcion suivante : " Salut, empereur d'Allemagne, l'hôte auguste de notre roi à Rome, la capitale inattaquable de l'Italie."

Des précautions inutiles avaient été prises pour empêcher toute démonstration des radicaux pendant que le cortège impérial traversait le quartier Borgo. Les habitants ont manifesté partout des sentiments patriotiques et un enthousiasme qui tenait du délire.

Au banquet qui a eu lieu ce soir au Quirinal, cent soixante invités étaient présents. L'empereur était assis entre le roi Humbert et la reine Marguerite. Le prince Henri se trouvait à la droite de la reine. Le roi Humbert a porté le toast suivant :

" C'est avec un profond plaisir et une fervente gratitude que je salue ici dans la résidence royale de la capitale d'Italie l'empereur-roi Guillaume II d'Allemagne. La présence à Rome du chef d'une grande nation et d'une dynastie glorieuse à laquelle je suis lié par une ancienne amitié est un nouveau gage que notre alliance conduira à la paix de l'Europe et au bien-être de nos peuples. Je bois à la santé de mon hôte auguste. Ses vertus me donnent la confiance qu'il plaira à Dieu de lui accorder un règne long et glorieux. Je bois à la santé de l'impératrice-reine et à l'armée allemande ce rempart de la gloire de l'Allemagne."

L'empereur Guillaume a répondu en allemand :

" Je remercie Votre Majesté du fond de mon cœur pour les paroles chaleureuses qu'elle m'a adressées. Votre allusion à l'alliance dont nous avons hérité de nos pères trouve en moi un profond écho. Nos pays guidés par de grands souverains, ont conquis leur unité avec l'épée.

" L'analogie entre l'histoire des deux nations implique une entente perpétuelle entre nos peuples, car le maintien de cette unité est la plus sûre garantie de la paix. Nos relations ont trouvé leur expression dans le superbe accueil que Rome m'a fait. Je bois à la santé de votre Majesté, de la reine et de la vaillante armée italienne."

Six irredentistes qui étaient venus aujourd'hui à Rome ont été arrêtés.

Dans les cercles du parti national à Rome, on ne voit pas avec plaisir la visite de l'empereur Guillaume au Vatican.

M. Crispi a télégraphié au prince de Bismark les détails de la réception enthousiaste qui a été faite à l'empereur à son arrivée à Rome.

Le prince de Bismark a répondu en remerciant le peuple italien de ses manifestations d'amitié pour l'empereur d'Allemagne et a exprimé à M. Crispi l'assurance de sa sympathie personnelle.

Le journal *Opinion* dit qu'il ne regrette pas la visite de l'empereur Guillaume au Vatican, parce qu'elle prouvera la sincérité avec laquelle l'Italie a tenu les promesses de Victor-Emmanuel lorsque celui-ci disait que le pape pouvait, comme chef de l'Eglise et en vertu de la loi des garanties, recevoir avec une pompe souveraine les invités du roi.

L'*Armée italienne*, l'organe de l'armée, adresse au nom de celle-ci, des félicitations chaleureuses à l'empereur Guillaume.

Rome, 15 octobre—Le comte Herbert de Bismark a fait visite ce matin à M. Crispi. On dit qu'il existe un parfait accord de vues entre les deux hommes d'Etat. A son retour du Vatican, l'empereur Guillaume a mandé M. Crispi au Quirinal. Après leur conférence l'empereur a remis à M. Crispi le grand cordon de l'Aigle noir en lui disant : " Personne ne l'a mieux mérité que vous. "

Londres, 15 octobre.—Dans ses commentaires sur l'entrevue de l'empereur Guillaume et du pape, le *Times* s'exprime ainsi : " Aucune visite plus curieuse n'a été faite à un pape à Rome depuis qu'un Lohenstauffen était venu se prosterner à Canossa. Ce fut la dernière fois qu'un empereur d'Allemagne et le pape se trouvèrent en présence. Il fut un temps où la papauté avait une position toute différente de celle qu'elle occupe a present et l'on peut en dire autant des empereurs d'Allemagne. Pendant un instant on crut que l'empire d'Allemagne, après sa reconstruction récente, allait continuer l'œuvre de Barberousse. Ce n'était qu'un caprice politique ou un tour de diplomatie de la part d'un joueur qui reconnut bien vite son erreur.

" Naturellement Berlin et le Vatican sont faits pour s'entendre. Tous deux sont essentiellement conservateurs dans leurs tendances temporelles et la diversité de leurs croyances théologiques empêche plutôt qu'elle n'encourage les jalousies. Il n'y a plus rien aujourd'hui qui trouble leur amitié et la visite de l'empereur à Rome devrait la consolider. Leur estime mutuelle est si complète qu'ils n'ont pas dû causer des questions politiques sur lesquelles l'entente n'est pas encore faite et encore moins de l'hospitalité du Quirinal.

Le pape est un homme d'Etat trop habile pour compromettre sa cause par des propos inopportuns. Il a eu une heure ou deux pour analyser un caractère nouveau et inexploré et chaque diplomate européen serait heureux de savoir ce que le pape pense de Guillaume.

Le prince de Bismark ne serait pas fâché non plus d'être éclairé à ce sujet. La curiosité du monde ne sera pas satisfaite. L'empereur Guillaume ne porte pas son cœur sur la manche. Il est une force inconnue et il faut espérer que cette force restera telle quelque temps encore."

Le *Esercito* dit que l'alliance italienne avec l'Allemagne a commencé en 1866 ; que cette alliance a été le résultat logi- d'une situation plus forte que toutes les traditions ou les sympathies personnelles et qu'elle s'est développée avec tant de force pendant les vingt dernières années qu'elle forme maintanant la base essentielle de l'équilibre européen.

En revenant du Vatican, l'empereur a rencontré le roi Humbert et la reine Marguerite qui faisaient une promenade en voiture, Les deux souverains se sont salués et ont échangé quelques paroles.

Bulletin Maritime

15 octobre.

Steamers arrivés aux ports étrangers.

Steamers	arrivés à	venant de
City of Richmond	New-York	Liverpool
La Bourgogne	"	Hâvre
Sernia	Liverpool	New-York
La Gascogne	Hâvre	"
Aurania	New-York	Liverpool
Moravia	Hambour	New-York

Le steamer Montréal, venant de Liverpool, est attendu dans notre port cette après-midi.

Le steamer Texas parti de Québec, est arrivé à Bristol le 11 du courant.

Le steamer Boston City, est parti pour Montréal, samedi soir.

Le steamer Brema, venant de Hambourg est arrivé dans notre port ce matin.

La barque Norvégienne Helena, est partie de Sydney le 7 septembre avec 1300 tonnes de charbon, a déchargé sa cargaison ici, et a continué pour Montréal où elle a pris un chargement pour Buenos Ayres, et est arrivé à Québec le 13 du courant. Elle est prête maintenant à partir pour la mer.

La barque Jupiter est partie hier pour la mer à la remorque du Flora.

La barque St. Johannes a été remorquée hier, à l'Anse des des Sauvages par le Jones.

Le steamer Polino est arrivé de Montréal samedi et après avoir complété sa cargaison a continué pour St-Jean Terreneuve.

La barque Princess Alexandria, partie de Québec à Greenock le 12 du courant, et a perdu sa charge de pont pendant le voyage.

Le steamer Thorneholme est arrivé de Montréal à 3 p m hier et s'est rendu à l'anse Ottawa où il prendra une cargaison de bois carré et de madriers pour Londres.

Le steamer Boston City, ayant fini de décharger sa cargaison pour Québec, est parti pour Montréal à 7 a m hier.

Le steamer Dracona, de la ligne Thomson, est arrivé de Montréal à 5 p m hier et a continué pour Leith, via Aberdeen.

Le steamer Lake Ontario, de la ligne Beaver, parti de Montréal le 2 du courant, avec une cargaison de 258 animaux et 103 moutons, est arrivé à Liverpool à 7 a m vendredi dernier. Il a perdu 2 moutons pendant la traversée.

Voici un tableau qui fournit les prix auxquels diverses cargaisons de charbon écossais ont été vendues dans notre port, ces prix ont été tenus secrets lors des ventes :

Agathe, $5.50 ; Winifred, $5.13 ; Festina Lente, $5.20 ; Wm. Leavitt, $5.15 ; Norway, $4.87½ ; Eriminta, $4.87½ ; Prince Charlie, $4.90 ; Arizona, $4.92½ ; Lyna, $5.05 ; Louise, $5.40 ; Frida, $5.40.

Arrivés dans notre port

13 octobre.

Barque Elverhoi, Melsen, Swansea, Hansen et Schwarfz, charbon.
Goëlette Eugenie, Vigneau, Pointe aux Esquimaux, patron, poisson.
—Busy, Blair, Pointe aux Esquimaux,
—Labrador, Doyle, Pointe aux Esquimaux.
—Victory, McFeil, Pabos, King Frères, bois.
—Hare, Leblanc, Caraquet, patron, huitres.
Str Polynesian, Wdle, Liverpool, Allans Rae et cie, passagers et cargaison générale.
—Acadian, Mylins, Sydney, Allans Rae et cie, charbon.
—Coban, Fraser, Sydney pour Montréal, charbon.
—Danish Prince, Jones, Cow Bay pour Montréai, charbon.

4 octobre

Barque à vapeur Iceland, ———, Labrador pour Montréal, poisson et huile.

EN CHARGEMENT.

13 octobre.

Lyna, 554, Wahl, Pembrooke Dock, John Burstall et Cie, Anse Spencer.
Hugin, 399, Anderson, Côte Est d'Angleterre, J. S. Murphy et cie, Estacades Blais.

ACQUITTÉS

13 octobre.

Str West Cumberland, Crown, Sydney, Carbray, Routh et cie.
—Polynesian, Wylie, Montréal, Allan, Rae et cie.
Coëlette H. B. Boudreault, Pointe Esquimaux, patron.
—Progress, Boudreault, Pointe Esquimaux, patron.
—Gleaner, Landry, Pointe Esquimaux, patron.
Barque Jupiter, Lieran, Hull, Smith, Wade et cie.
Str Pomeranian, Daiziel, Loneres, Allan, Rae et cie.

DOUANE

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 11 octobre, est de $287.711.

CHAPEAUX !!

Nous avons encore cet automne le plus beau choix de

Chapeaux en Feutre

pour Dames, ainsi que les plus hautes nouveautés pour garnitures : Plumes, Rubans, Plumeaux, Aigrettes, etc., Peluches nuancées très rares.

Nous invitons les Dames à venir faire leur choix au plus tôt.

L. O. VILLENEUVE

183, Rue St - Joseph

p tembre 1888—J

ALLEZ

AU

Grand Union

CLOTHING CO.

Ancienne Maison Laliberte

124
RUE ST-JOSEPH
124
St-Roch
124

Le plus grand magasin de Hardes Faites de toute la Puissance du Canada.

Enorme Assortiment

D'HABILLEMENTS POUR ENFANTS, JEUNES GENS ET POUR HOMMES.

SPECIALITE

EN HABITS DE TOILETTE POUR MARIÉS.

PAR-DESSUS

POUR HOMMES ET ENFANTS AVEC COLLERETTES, coupés sur patrons français et américains.

PAR-DESSUS ET ULSTERS TRES CHAUDS.

PAR-DESSUS LEGERS et BLOUSES D'HIVER en drap et en satins, bordés.

Nous garantissons chacun des morceaux lorsque nous sommes certains qu'ils sont tout laine.

CHOIX IMMENSE DE PANTALONS, depuis 90 cents en montant.

VETEMENTS DE TRAVAIL,

VETEMENTS DE DESSOUS, en laine.

CASQUES ET CHAPEAUX.

PAR-DESSUS EN PELLETERIES, et un grand assortiment de VALISES.

N'OUBLIEZ PAS

SI VOUS VOULEZ AVOIR UN HABIT BIEN FAIT ET BIEN TAILLE D'ALLER A LA

Compagnie

Grande Union

DE

HARDES FAITES

124-124-124

RUE ST-JOSEPH,

ST-ROCH

Nouvelles Locales

Les marches

En général, les marchés étaient fort peu approvisionnés samedi matin, et les denrées étaient très chers. Les marchés Champlain et Finlay étaient complètement dépourvus, le vent formidable qui a soufflé depuis vendredi ayant empêché les vapeurs *St-Louis* et l'*Etoile* de venir à Québec.

Retraite

Ce matin doit s'ouvrir à l'église Notre-Dame de Lévis, la retraite des Enfants de Marie qui se terminera vendredi matin. Elle sera prêchée par un révérend Père Jésuite.

Musin

Une lettre collective, signée de plusieurs Québecquois des plus distingués, a été adressée au virtuose Ovide Musin, qui est arrivé hier à New-York, l'invitant à visiter encore une fois Québec avant son départ définitif pour l'Europe. Nous espérons que nos dilettanti recevront une réponse favorable et qu'ils nous procureront de nouveau la bonne fortune d'applaudir le plus merveilleux violoniste virtuose de notre époque.

Confirmation

Son Eminence le cardinal Taschereau a conféré hier le sacrement de la confirmation à 216 enfants, à l'église Notre-Dame de Lévis. La cérémonie qui a eu lieu à 7 heures a été très imposante, et le vaste temple était rempli de fidèles.

Après la cérémonie, le cardinal a adressé une touchante allocution aux jeunes confirmés.

Son Eminence a assisté à la grand'messe qui a été chantée à 9.30 heures et a donné le sermon, traitant le sujet : de la nécessité de la prière.

Après la messe, le cardinal, accompagné des prêtres de la cure et de plusieurs autres, s'est rendu à la nouvelle école des Frères et en a fait la bénédiction.

Son Eminence s'est ensuite rendue à St Joseph de Lévis, où il a conféré le sacrement de la confirmation aux enfants de cette paroisse.

M. Julien Chabot et sa dame agissaient comme parrain et Marraine

Nouvelles religieuses

M. l'abbé P. Lemay, ancien vicaire à Saint-François, Rivière-du-Sud, est parti pour la mission de la rivière Pentecôte, avec Mgr Bossé.

M. l'abbé Côté, missionnaire à ce dernier endroit depuis trois ans, le remplace au vicariat de Saint-François.

M. Côté travaillait depuis huit ans aux missions du Labrador.

Une compensation

C'est une vraie disette, voilà les denrées et tout les vivres en général, rendus à un prix qui ne laisse pas d'effrayer le pauvre ouvrier pour la saison d'hiver. Le pain, cet aliment dont on ne peut se passer, monte chaque semaine d'une manière alarmante et menace de se rendre à 25c et peut-être plus. Il faut absolument un contre poids à cette hausse pour permettre à l'ouvrier de manger et se vêtir, sans trop souffrir de la disette. C'est pourquoi Myrand et Pouliot ne pensant qu'au bien être de leurs clients ont résolu de réduire leurs marchandises en proportion double de la hausse des vivres, de cette manière chacun pourra passer l'hiver sans s'appercevoir autrement de la crise.

Ainsi, cette semaine ils offrent un grand lot de froques et caleçons tout laine Gris ou Rose pour 45c aussi un lot de tweed valant 70c pour 35c, sans vouloir parler des draps à pardessus qui sont vendus un tiers meilleur marché que leur valeur, et des habillements complets tout laine pour $4.50, etc., etc.

A chacun de se le dire et d'en profiter en allant chez Myrand et Pouliot. E J

Dividende

La Société de construction permanente de Québec annonce un dividende de 2½ pour cent, payable après le deuxième jour de novembre prochain.

Incendie

Mardi dernier, la magnifique maison de M. Goulet, marchand de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, a été détruite par le feu. La propriété était assurée pour une partie de sa valeur, à l'assurance Mutuelle de Montmagny, mais M. Goulet subit néanmoins une perte de plusieurs milliers de piastres.

Le magasin était rempli de marchandises pour l'automne et l'hiver et tout y a passé.

Soirée litteraire et musicale ce soir, a l'Institut

PROGRAMME

1.—Quintette, "Somnambule" BELLINI
2.—DISCOURS, M. FRÉMONT, Président
3.—Solo ..... BIZET.
Madame G. OUIMET
4.—DISCOURS ..... M. Rameau
5.—Duo, "Mexeille" ..... GOUNOD,
Madame Ouimet et M. Jos. Lamontagne
6.—POESIE ..... M. Poisson.
7.—Romance, "Prophete," MEYERBEER
Madame DUNBAR.
8.—Sextuor, "Lucie" ..... DONIZETTI

DIEU SAUVE LA REINE

Le superbe piano "Mason & Hamlin est généreusement mis à la disposition de l'Institut par M. Arthur Lavigne.

Union St Joseph de St Hyacinthe.

Le dernières élections de cette association ont donné le résultat suivant :

Président, N. A. Boivin, 1er viceprés., Jos. Benoit, 2me vice-prés., Nap Delisle, secrétaire-archiviste, J A Cadotte, ass. sec. arch., Jos Massé, sec.-trésorier, Michel Bousquet, sec.-correspondant, Louis Gladu.

Une querelle

Samedi après-midi une querelle a éclaté à propos de rien, entre deux hommes à bord d'une goëlette accostée au quai Renaud. On s'est distribué force taloches, après quoi, voyant que ce moyen n'était pas assez expéditif, on s'est servi de bâtons, de quartiers de bois qu'on se ruait par la tête.

Quelqu'un qui avait été témoin du combat y mit enfin le holà. Inutile de dire que les deux combattants sont sortis de la lutte les yeux pochés et la figure couverte de sang.

S'il se fût trouvé là en ce moment un constable pour conduire aux poste ces deux individus, ça aurait été préférable et surtout d'un grand bien pour eux.

On demande

Une femme d'une quarantaine d'années, avec bons certificats, pour être gouvernante d'une maison.

S'adresser :
Boîte 338, Québec.
j e P. O.

MUSIQUE
A TRES BAS PRIX.

Nous vendons le choix de romances françaises suivantes seulement 10 cts, chaque dont les prix ordinaires sont de 25 cts., 30 cts. et 35 cts.

Amour	par Célestin Lavigueur.
Aurore	A. Contant.
Bonsoir Maman	E. P. Tosti.
Crépuscule	C. Gounod.
Chant National O Canada	C. Lavigueur.
Eloges des larmes	Schubert
Fleurs et Pleurs	E. Arnaud.
Hymne Nationale	Blain de St. Aubin.
J'ignore son nom	A. Adam.
L'absence	Calixa Lavallée.
L'amour est un oiseau	G. Bizet.
L'Adieu	Schubert.
L'Amour est enfant de Bohême	G. Bizet.
Le bonheur et l'amour	G. Nadeau.
Le chemin d'amoureux	Blain de St. Aubin.
Le Désir	Schubert
L'Echo	Schubert.
La ferme de Beauvoir	G. Nadeau.
L'orpheline	Schumann.
O ma charmante	F. J. Prume.
Pensez à moi	Hachecès.
Pas ça	Offenback.
Petits oiseaux	Hachecès.
Quand il cherche dans sa cervelle	Offenback.
Rose, souviens toi	Rupes.
Rose, ne parle pas	A. Maillard.
St. Antoine de Padoue	E. B. de St. Aubin.
Sérénade	Schubert.
Vivre loin de ses amours	Boieldieu.
Vir de bord	L. B. St. Aubin.

Commandes par la malle 1 centin extra par copie.

Pianos de S. R. WILLIAM & SON, O. NEWCOMBE & Co., STANLEY & Co.
Harmoniums W. DOHERTY & Co. et THOMAS OREGAN & Co., etc., etc.

BERNARD & ALLAIRE
EDITEUR DE MUSIQUE
77 -79, RUE ST-JEAN

Province de Quebec

District du Revenu de Quebec

AVIS

TAXES DIRECTES SUR LES
CORPORATIONS COMMERCIALES
51-52 Vict., chap. 11, sect 6.

Le paiement des taxes directes sur les Corporations Commerciales, dans et pour la Cité et le District de Québec, dues le 1er septembre courant d'après l'acte 51 52 Vict., chap. 11, sect. 6, doit être immédiatement fait, et sans autre avertissement, à ce bureau, No 2 rue Saint-André, Haute-Ville, car l'intérêt légal sera exigé à dater du 1er Octobre prochain et les réclamations seront placées entre les mains des Procureurs du gouvernement pour en recouvrer le montant.

L'on peut s'assurer du montant réclamé en s'adressant au bureau du soussigné, et les paiements devront être faits pendant les heures de banque.

J. E. FORTIER,
Percept. Rev. Prov.
District de Québec

Huitres ! Huitres !

EN GROS ET EN DETAIL.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous annoncer que je puis fournir en fait d'huitres, tout a qu'il y a de plus choisi en Huitres Malpèques et autres, que je fais venir directement des Bancs de pêche.

Et par conséquent j'aurai l'avantage de pouvoir servir le public.

En gros et en détail, et ce à des prix défiant toute compétition.

Dans l'espoir que vous me favoriserez de votre patronage.

J'ai l'honneur d'être,
Votre etc., etc.,
WM. SAVARD,
28, Rue Notre-Dame,
Basse-Ville.

N. B.—Les premières Huitres nous sont maintenant arrivées. Ceux qui veulent en avoir n'auront qu'à me donner leur commande d'avance.

20 sept. 2m E et J

GRANDE LOTERIE

Avec l'approbation de Sa Grandeur l'Archevêque d'Ottawa.

Pour la reconstruction de l'Eglise des Révérends Pères Oblats de Hull, P.Q. détruite dans l'incendie du 5 juin 1888, qui consuma le Couvent, l'Ecole, l'Eglise, la résidence des Révérends Pères et une partie de la ville de Hull.

TIRAGE

Mercredi, 17 Octobre 1888

A 2 HEURES P. M.

Au cabinet de lecture Paroissial, à MONTREAL, Canada.

Vente des Billets et Tirage operes par la Loterie Nationale

2149 LOTS

Valeur totale des Lots	$250,000 00
Gros lot Un immeuble de	$25,600 00

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble de	$25,600.00	$25,600.00
1	do	10,000.00	10,000.00
2	Immeubles de	5,000.00	10,000.00
5	do	2,000.00	10,000.00
20	do	1,000.00	20,000.00
20	do	750.00	15,000.00
100	do	500.00	50,000.00
100	Montres de	200.00	20,000.00
400	do	100.00	40,000.00
500	do	50.00	25,000.00
1000	Services de toilette	25.00	25,000.00

2149 LOTS VALANT - - - $250,000.00

Cout du billet $5.00
" d'un cinquieme de billet 1.00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à Midi, le jour du tirage.

Le Secrétaire,
S. E. LEFEBVRE,

BUREAU :
19, Rue St. Jacques,
MONTREAL, Canada.

N. B.—L'administration de la Loterie attire l'attention de ses clients sur les importants changements opérés dans la nomenclature de ses lots et les informe en même temps qu'elle discontinue la deuxième série (Billets de 25 cts.)

VICTOR MARIER,

Agent pour la vente des billets à Québec, à qui toute demande de billets par lettre peuvent être adressées, No. 83, rue D'Aiguillon.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC

ET DU

LAC ST. JEAN

Le et après LUNDI, 8 OCTOBRE 1888, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches.

ALLANT AU NORD

8.00 A. M.—Express direct pour le Lac Saint-Jean tous les jours, arrivant à la Jonction Chambord à 6.30 P. M.

3.30 P. M.—Train mixte pour la Rivière à Pierre, tous les jours, y arrivant à 8.45 P. M.

ALLANT AU SUD

4.30 A. M.—Train mixte de la Rivière à Pierre, tous les jours pour Québec, y arrivant à 9.35 A. M.

10.40 A.M.—Express direct de la Jonction Chambord tous les jours, pour Québec, y arrivant à 9.10 P. M.

Lest rains voyageront entre la Jonction Chambord et Roberval vers le 1er Novembre, maisl a date exacte sera annoncée plus tard.

Les trains font racordement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village Valcartier, et à Saint-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St Jean et Sageunay à l'Ouest et à l'Est de la Jonction Chambord, sera enregistré pour la jonction Chambord.

Les voyageurs pour Roberval et autres points à l'Ouest seront transportés jusqu'au bout des rails, pendant le complètement de la voie jusqu'à Roberval.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général, pour les passagers et le fret, Québec.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 h. P. M.

Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations jusqu'à la Rivière à Pierre émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant et à tous les points au nord de la Rivière à Pierre, bons pour revenir par le train partant du Lac Saint-Jean, lundi matin seulement.

J. G. SCOTT.
Secrétaire & Gérant.

5 Octobre 1888.

CHEMIN DE FER

LE QUEBEC CENTRAL

LIGNE DE QUEBEC, BOSTON, NEW-YORK ET DES MONTAGNES BLANCHES

La ligne la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre viâ Sherbrooke et le lac Memphremagog.

La seule ligne ayant des chars parloirs et dortoirs entre Québec et Springfield, et Québec et Boston sans transbordement.

Le et après LUNDI, le 25 juin prochain, les trains quitteront Québec.

EXPRESS—Départ de Québec par le bateau-passeur 2 h 15 p.m., de Lévis 2 h 45 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 4.38 h p.m., arrive à Sherbrooke à 8 h 40 p.m., arrive à Newport, Vt, à 10 h 40 p.m ; arrive à Boston à 8 h 30 a.m ; arrive à New-York à 11 h. 40 a.m.

Char parloir et dortoir *Monarch* attaché à ce train de Québec à Springfield, sans transbordement.

PASSAGERS.—Laisse Québec par le bateau-passeur à 8 h. 30 p.m ; laisse Lévis à 9 h. 15 p.m. Arrive à la jonction de la Beauce à 11 h. 39 p.m. ; à Sherbrooke, à 4 h. 45 a.m. ; à New-York à 6 h. 55 a.m. ; arrive à Boston à 5 h. p.m. ; à New-York à 7 h. 50 p.m.

Char parloir et dortoir *Monarch* attaché à ce train de Québec à Boston, sans transbordement.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à 2 h. 30 p.m. ; de Lévis à 3 h. 00 p.m. ; arrive à la Jonction de la Beauce à 6 h. 45 p.m ; arrive à St-François à 7 h. 45 p.m.

UN TRAIN DE NUIT partira de Lévis à 9 h. 15 p.m., le Dimanche au lieu du samedi tel qu'actuellement à partir du 15 juillet et tous les dimanches suivants durant la saison.

Ce convoi a des chars Buffets et des chars Dortoirs Monarch pour Boston et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre, sans changement.

Les trains arrivent à Québec:

XPRESS—Part de New-York à 4 h. 30 p.m ; de Boston à 7 h. p.m ; de Newport à 6 h. a.m. et laisse Sherbrooke à 8 h. 15 a.m. Arrive à Lévis à 2 h. 10 p.m. et à Québec par le bateau-passeur à 2 h. 20 p.m.

Char dortoir et parloir attaché à ce train de Springfield à Lévis, sans transbordement.

PASSAGERS.—Laisse New-York à 9 h. 15 a.m ; Boston à 1 h. 00 p.m ; Newport à 9 h. 00 p.m laisse Sherbrooke à 11 h. 15 p.m ; arrive à Lévis à 6 h. 40 a.m ; à Québec par le bateau-passeur à 7 h. a.m.

Char parloir et dortoir attaché à ce train de Boston à Québec, sans transbordement.

MIXTE—Part de St-Erançois à 6 h. a.m., de la Jonction de la Beance à 7 h. 25 a.m., arrive à Lévis à 10 h. 50 a.m., et à Québec par le bateau-passeur à 11 h. a.m.

Connexions sûres faites avec l'Intercolonial à la jonction d'Harlaka et à Lévis pour les passagers allant sur cette ligne dans les différents points de la Nouvelle Angleterre.

Trains rapides, pas de délai, beau paysage raccordements certains.

Le bagage est étiqueté entre tous les endroits.

Pour billets et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel Saint Louis.

JAS. R. WOODWARD,
Gérant-général.

J. H. WALSH,
Gérant des passagers.
Sherbrooke, 15 juin 1888.

RESTAURANT DE TEMPERANCE

KIOSQUE FRONTENAC

Terrasse Dufferin

MENU

VIANDES

Steak de bœuf — Mouton froid
Porc frais rôti — Jambon et Œufs
Saucissons — Bœuf froid

PATES

Au Mouton — Aux Huitres — Aux Pommes

SANDWICH

Au Jambon — A la Langue
Au Fromage — A la Sardine

CREME

A la glace — Lait et Crême au naturel

CONSERVES DE POISSONS

Sardines à l'huile — Homards, etc

THÉ et CAFÉ

HUITRES ! HUITRES ! HUITRES !

Fruits de la saison,
Cigars et cigarettes.

SPECIALITE

Soupers aux huitres et autres servis aux familles et aux amis qui voudront se réunir au kiosque.

TOUTES les LIQUEURS de TEMPERANCE en vente a ce Kiosque

A PRIX REDUITS

25 sept.—1m.

LA BANQUE NATIONALE

Québec, 25 sept. 1888.

Le deux novembre prochain et après, la Banque paiera à ses actionnaires un dividende de trois pour cent sur son capital, pour le semestre courant.

Le livre de transport d'actions sera clos depuis le 16 au 31 octobre prochain inclusivement.

Par ordre du bureau,
P. LAFRANCE.
Caissier.

septembre 1888.—8

BEAUDET, LEFAIVRE & GARNEAU,
QUINCAIERIES ET FER RONNERIES EN GROS
122, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

CETTE MAISON FERA UN COMMERCE GENERAL DE QUINCAILLERIES
FER EN BARRES, ACIER, TOLES ET FERBLANCS, PEINTURES, VERNIS, etc.

AURA UN ASSORTIMENT COMPLET POUR LA FABRICATION DES VOITURES

Marchandises recues tous les jours.

Nous invitons spécialement les clients de l'ancienne maison BEAUDET & CHINIC qui trouveront dans notre établissement ceux avec lesquels ils ont transigé pendant de nombreuses années.

Agents pour les huiles a machins dee la "Montreal Oil Company."

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE
— DE —
E. B. EDDY

Allumettes, Seaux, Cuves, Planches a Laver, Cuves, etc., etc., etc.

EN FIBRES PRESSES

LES MEILLEURES ET LES PLUS BELLES MARCHANDISES DU MONDE.

mandez à votre épicier où ils sont en vente.

LA COMPAGNIE CHINIC

(ANCIENNE MAISON METHOT, FONDEE EN 1808)

Successeurs de Beaudet & Chinic

— COIN DES RUES —

SAINT-PIERRE ET DE LA MONTAGNE

QUEBEC

— FABRICANTS DE —

CLOUS ET DE MOULANGES

— ET —

MARCHANDS DE FER

GROS ET DETAIL

Specialite de Quincaillerie de fabriques,
Peintures, Huiles, Vernis, Verres a vitres,
Celebre Clou coupe "Methot"
Fournitures de forgerons, de charrons, de ferblantiers et d'entrepreneurs.
Assortiment de fer considerable et complet venant d'etre recu.

PRIX SANS PRECEDENTS A QUEBEC

BUREAU PRINCIPAL
No. 219, Rue St-Joseph.
ST-ROCH, QUEBEC.

PIANOS ORGUES, HARMONIUMS.

Nous avons deux Magasins

— ooo —

BUREAU PRINCIPAL
No. 219, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

LA MAISON
GERVAIS & HUDON

Va toujours en augmentant, elle prospere en vendant des Articles de premiere classe, tel que

PIANOS:

HEINTZMAN & CIE., HEINTZMAN & CIE., HEINTZMAN & CIE.
WILLIAMS, BELL & CIE., WILLIAMS, BELL & CIE., WILLIAMS, BELL & CIE.
Dominion & Cie., Dominion & Cie., Dominion & Cie.
Masson & Rish, Masson & Rish, Masson & Rish.
SCHIEDMAYER, (Allemand,)
SCHIEDMAYER, (Allemand,)
SCHIEDMAYER, (Allemand.)
AUSSI PLUSIEURS SORTES DE PIANOS AMERICAINS.

ORGUES ET HARMONIUMS

WILLIAMS, BELL & CIE., WILLIAMS, BELL & CIE., WILLIAMS, BELL & CIE.
Dominion & Cie., Dominion & Cie., Dominion & Cie.
THOMAS THOMAS THOMAS
SCHIEDMAYER, SCHIEDMAYER, SCHIEDMAYER.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS, NEW WILLIAMS, NEW WILLIAMS.
DAVIS [pour famille], DAVIS [pour famille],
DAVIS [pour famille.]
DAVIS [pour sellier,] DAVIS [pour sellier,]
DAVIS [pour sellier.]

Tordeuses, Coffres de surete, (safe), Couchettes de fer, Paillasses a ressort, etc.

Tous les articles que nous vendons sont garantis de première classe et nous invitons le public à venir visiter notre établissement afin de constater que nous disons la vérité.

Plusieurs de nos pianos sont faits avec les meilleures actions françaises à répétition, mais le tout de nos pianos porte une garantis de cinq ans.

GERVAIS & HUDON
219 et 339, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH,
QUEBEC.

FEUILLETON DE "LA JUSTICE"

39

LE TUEUR DE TIGRES

—Parlez donc alors.

—C'est que je crains de vous fâcher.

—Tu me fâcheras bien davantage en obstinant à garder le silence.

—Mais...

—Ecoute, Carmela, toi-même, en nous racontant, il y a un instant, ce qui s'est passé aujourd'hui à la venta, tu as avoué que tu voulais venir me trouver n'importe où je serais, et cela cette nuit même ; est-ce vrai ?

—Oui mon père.

—Eh bien ! me voilà, j'écoute ; d'ailleurs, si ce que tu as me dire est aussi important que tu me l'as laissé supposer, je crois que tu feras bien de te hâter.

La jeune fille tressaillit, elle jeta un regard vers le ciel dont l'ombre commençait à fondre les teintes sombres en bandes blanchâtres ; toute hésitation disparut de son visage.

—Vous avez raison, père, dit-elle d'une voix ferme j'ai à vous entretenir d'une affaire de la plus grande importance, j'ai peut-être trop tardé à le faire, car il s'agit de vis ou de mort.

—Tu m'effraies.

—Ecoutez-moi.

—Parler, enfant, sans crainte, et compte sur mon amour pour toi.

—J'y compte, mon bon père, aussi vous saurez tout.

—Bien.

Dona Carmela sembla se recueillir un instant, puis laissant sa main mignonne tomber dans la rude et large main de son père, tandis que ses longs cils soyeux s'abaisssient timidement pour servir de voile à son regard, elle commença d'une voix faire d'abord, mais qui bientôt se rassura et devint ferme et distincte.

—Lanzi vous a dit que la rencontre d'une conducta de plata campée à peu de distance de l'endroit ou nous nous trouvons, l'avait aidé à échapper à la poursuite des paiens. Mon père, cette conducta a passé la nuit dernière à la venta le capitaine qui commande l'escorte est un des officiers les plus distingués de l'armée mexicaine ; déjà plusieurs fois vous avez entendu parler de lui avec éloge, je crois même que vous le connaissez personnellement ; il se nomme don Juan Melendez de Gongora.

—Ah ! fit Tranquille.

La jeune fille s'arrêta toute palpitante.

—Continue, reprit doucement le Canadien.

Carmela lui jeta un regard de côté : le tigrero souriait, elle se décida à parler.

—Déjà, plusieurs fois, le hasard a amené à la venta le capitaine Melendez : c'est un véritable caballero, doux, poli, honnête prévenant, dont jamais nous n'avons eu à nous plaindre, Lanzi vous le dira.

—J'en suis convaincu, mon enfant, le capitaine Melendez est bien ainsi que tu le dépeins.

—N'est-ce pas ? fit-elle vivement

—Oui, c'est un vrai cabellero, malheureusement il n'existe pas beaucoup d'officiers comme lui dans l'armée mexicaine.

—Ce matin, la conducta est partie, escortée par le capitaine ; deux ou trois individus de mauvaise mine étaient demeurés à la venta, ils virent partir les soldats avec un sourire narquois, puis ils s'attablèrent, se mirent à boire.

—A ! interrompit Tranquille en fronçant les sourcils, les connais-tu, ces drôles ?

—Non, mon père, ce sont de ces rôdeurs de frontières comme il n'y en a que trop de ce côté-ci ; mais, bien que je les aie vue plusieurs fois je ne sais pas leurs noms.

—Peu importe, je les découvrirai, ne t'en inquiète pas.

—Oh ! mon père, vous auriez tard de vous tourmenter pour cela, je vous jure.

—Bon, bon, c'est mon affaire.

—Heureusement pour moi, sur ces entrefaites il arriva un cavalier dont la présence suffit pour imposer silence à ces deux hommes et les obliger à redevenir ce qu'ils auraient toujours dû être, c'est-à-dire polis et respectueux envers moi.

—Et sans doute, fit en riant le Canadien, ce cavalier, arrivé si à propos pour toi, était un de tes amis ?

—Une connaissance seulement, mon père, dit-elle en rougissant légèrement.

—Ah ! très-bien.

—Mais c'est un grand ami à vous, du moins je le suppose.

—Hum ! et sais-tu son nom à celui-là, mon enfaut ?

—Certainement ! fit-elle vivement.

—Et quel est son nom ? si cela ne te contrarie pas trop de me le dire.

—Nullement. il se nomme le Jaguar !

—Oh ! reprit ! le chasseur en enfençant les sourcils, que pouvait-il donc avoir affaire à la venta ?

—Je ne sais, mon père ; seulement, il dit quelques mots à voix basse aux hommes dont je vous ai parlé, ceux-ci quittèrent immédiatement la table, remontèrent sur leurs chevaux et s'éloignèrent au galop sans faire la moindre observatton.

—C'est étrange, murmura le Canadien.

Il y a eut un assez long silence ; Tranquille réfléchissait profondément ; il cherchait évidemment la résolution d'un problème qui sans doute lui paraissait fort difficile à résoudre.

Enfin il seleva la tête.

—N'as-tu donc que cela à me dire ? demanda-t-il à la jeune fille ; jusqu'à présent je ne vois rien de fort extraordinaire dans tout ce que tu m'as raconté.

—Attendez, fit-elle.

—Bon, ce n'est pas fini, alors ?

—Pas encore.

—Très-bien, continue.

—Bien que le Jaguar se fût entretenu à voix basse ces hommes, cependant, par quelques mots que j'ai entendus, sans le vouloir, je vous le jure, mon père...

—J'en suis persuadé. Par ces quelques mots tu as deviné quoi ?

—C'est-à-dire que j'ai cru comprendre.

—C'est la même chose, va toujours.

J'ai cru comprendre, dis-je, qu'ils parlaient de la conducta.

—Et tout naturellement du capitaine Melendez, n'est-ce pas ?

—D'autant plus que je suis certaine qu'ils ont prononcé son nom.

—C'est cela. Alors tu as supposé que le Jaguar avait l'attention d'attaquer le conducta et peut-être de tuer le capitaine, hein ?

—Je ne le prétends pas, mon père balbutia la jeune fille toute décontenancée.

—Non, mais tu le crains.

—Mon Dieu ! mon père, reprit-elle avec un mouvement de contrariété, n'est-il pas naturel que je m'interresse à un brave officier qui.....

—C'est on ne peut plus naturel, mon enfant, je ne te blâme pas ; qui plus est, je crois que tes suppositions se rapprochent beaucoup de la variété, ainsi ne te fâches pas.

—Vous croyez, mon père ? s'écria-t-elle en joignant les mains avec terreur.

—C'est possible, répondit paisiblement le Canadien, mais rassure-toi, mon enfant, ajouta-t-il avec bonté ; quoique tu aies peut-être trop tardé à me parler, peut-être parviendrai-je à détourner le danger qui plane en ce moment sur la tête de l'homme auquel tû portes tant d'intérêt.

—Oh ! faites cela, mon père, je vous en supplie.

—Je tâcherai du moins, mon enfant, voilà tout ce que je puis te promettre quant à présent ; mais toi, que vas-tu faire ?

—Moi ?

—Oui, pendant que mes compagnons et moi nous essayerons de sauver le capitaine ?

—Je vous suivrai, mon père, si vous me le permettez.

—Soit, d'autant plus que c'est je crois, le plus prudent ; tu as donc une grande affection pour le capitaine, que tu désires si ardemment le sauver ?

—Moi, mon père ? répondit-elle avec la plus entière franchise, pas la moindre, seulement il me semble qu'il serait affreux de laisser tuer un brave officier quand on peut le sauver.

—Alors tu hais le Jaguer sans nul doute ?

—Pas le moins du monde, mon père : malgré son caractère exalté, il me paraît être un noble cœur, d'autant plus que vous l'estimez vous-même, ce qui pour moi est la raison la plus forte ; seulement je souffre de voir opposés l'un à l'autre deux hommes qui, j'en suis convaincue, s'ils se connaissaient, s'aimeraient bientôt, et je ne voudrais pas qu'il y eût entre eux du sang versé.

(*A suivre*)

Derniere Edition

5 HRS. P. M.

Le *Polynesian* de la ligne *Allan* est arrivé samedi dans notre port où il a dû s'arrêter pour décharger une cargaison de rails. Conformément à la nouvelle décision prise par la ligne de vapeurs en question, il a retenu la plupart de ses passagers à bord pour les conduire directement à Montréal. Il n'est reparti d'ici qu'à sept heure dimanche matin. A neuf heures, ce matin, il n'était pas encore rendu à Montréal. Les quelques passagers qui, fatigués d'attendre, ont pris le train du Pacifique Canadien sont depuis longtemps en route pour l'Ouest. Les autres se trouveront en retard de plusieurs jours.

Le gouverneur général vient de donner une leçon aux associations agressives, qui, sous prétexte de combattre les éléments de discorde, travaillent constamment pour les entretenir. Il est évident que Lord Stanley a peu de sympathies pour ceux qui consacrent tout leur temps à attaquer de crainte qu'on ne les attaque. Il a déclaré aux *Sons of England*, qui lui conseillaient de désavouer le bill des Jésuites, qu'il pouvait se passer de leurs conseils et leur a rappelé que la tolérance est la politique la plus sage. Si nos hommes politiques avaient eu le courage de mettre à leur place tous les rodomonts dont les efforts constants ont pour but de soulever le fanatisme anglo-protestant contre une population paisible, ils se seraient évités bien des mécomptes et aurait assuré la cordialité des rapports qui devraient exister entre les divers groupes nationaux qui composent notre peuple.

Une langue en danger

Le *Witness* appelle l'attention des employés civils et municipaux sur le fait que le révérend Père Dowd a refusé de signer une formule demandant l'admission d'un jeune homme à l'asile de la Longue Pointe, parce que cette formule était rédigée en français et que le jeune homme était d'origine irlandaise.

Si nos propres compatriotes se montraient aussi pointilleux chaque fois qu'on leur en fournit l'occasion, le *Witness* s'apercevrait que, pour chacun des cas où le français a été substitué à l'anglais, il y en a au moins vingt où c'est l'anglais qui est substitué au français, sans que nos compatriotes songent le moins du monde à s'en formaliser.

L'asile de la Longue Pointe est une institution française. Combien y a-t-il d'institutions anglaises qui fournissent à tous venants des formules françaises de demandes d'admission ? Et cependant la grande majorité de notre province est française.

Si nous étions aussi mauvais coucheurs que certains voisins, c'est nous qui aurions, dix-neuf fois sur vingt, l'occasion de récriminer. Nous ne le faisons jamais, et voilà comment il arrive que certains employés ont pu avoir la naïveté de croire que, pour une fois, un patient de langue anglaise pouvait être traité comme les franco-canadiens le sont constamment.

Le jeune homme en question aurait été tout aussi bien traité, nous le supposons du moins, lors même que l'ordre d'admission ont été signé sur une formule conçue en langue française.

Il y a, en pleine province de Québec, certains districts judiciaires où nos compatriotes sont presqu'invariablement assignés, poursuivis ou jugés en langue anglaise, et il arrive assez souvent qu'ils souffrent matériellement du parti pris de mettre de côté l'une des langues officielles.

Nous admirons le zèle dont le révérend père Dowd fait preuve en faveur d'une langue qui n'est pas plus sa langue maternelle que la langue française. Si le gaélique avec été défendu avec autant de persistance contre l'anglais que M. Dowd défend l'anglais contre le français, le peuple irlandais aurait peut-être conservé la langue de ses ancêtres. Ces réserves faites, nous n'avons pas la moindre objection à ce que tous les fous d'origine britannique soient internés en langue anglaise.

NOTES COMMERCIALES

A la dernière exposition de Buffalo, on a exposé une machine à lacer les souliers.

La production moyenne du vin pour toute l'Europe est évaluée à 3,107,030,000 gallons. La Californie en donne 25,000,000 gallons.

Les pommes de terre à Toronto commencent à se mouvoir. Elles se sont vendues la semaine dernière de 40 à 45 cts. le minot en gare.

Les grenades pour éteindre le feu sont tout simplement des capsules de verre remplies de saumure. Au lieu de les acheter, on peut tout aussi bien les faire soi-même et cela coûtera infiniment moins cher.

A Redditch, en Angleterre, on fabrique par semaine 50,000,000 d'aiguilles et deux tonnes en poids d'épingles de toutes sortes et 20,000,000 d'hameçons.

Les échantlllons de blé envoyés de Manitoba à Toronto pour être classés par le bureau des inspecteurs ont été rejetés comme contenant une trop forte proportion de blé gelé pour être classés comme blé sains. Les négociants et les fermiers de Winnipeg en ont appelé au département du Revenu de l'Intérieur,

On offre à New-York des prunes de Turquie, nouvelle récolte, livrables dans le mois, à $4\frac{1}{2}$ c., et des prunes de France à $8\frac{3}{4}$ cents.

La valeur des ressources forestières de la Colombie Anglaise augmente tous les jours. Pendant le mois d'août, quatre navires sont venus à Burrard Inlet charger du bois de sciage pour l'Australie, le Chili et Shanghaï : en septembe, cinq navires ont chargé à Burrard Inlet, deux à Chemanius, et un autre ailleurs.—Le fret pour l'Australie varie de 42s., pour Sydney à 52s. 6d., pour Malbourne, par mille pieds.

La récolte des tomates a ceci de particulier qu'aucune partie ne s'en perd. Les tomates qui mûrissent de bonne heure se vendent à des hauts prix, et celles qui n'ont pas le temps de mûrir se vendent toujours bien à la fin de la saison, pour marinades. Quoique les prix des tomates vertes soient généralement bas, comme elles se vendent après que la récolte a déja donné un bon rendement, c'est un profit net pour le cultivateur.

D'après le rapport annuel du département de l'intérieur sur les falsifications des denrées alimentaires, sur 116 échantillons fournis par Toronto et analysés par M. Ellis, 78 étaient purs, 31 falsifiés et 6 douteux. Un échantillon de poudre à pâte, 8 de café, 3 de crême de tarte, 14 de lait, 2 de moutarde et 3 de poivre étaient falsifiés. Tous les échantillons de beurre, de vinaigre et d'engrais chimiques étaient purs.

Liquidations

Lacolle.—Wm. A. Confield, magasin général a fait faillite, passif $4,069,07.

Montréal.—Vital Bronner, serrurier, a fait cession de ses biens.

Geo. F. Chisholm, boulanger, est en faillite, passif environ $2000.

Wm. Cole, meubles, est en fuite.

Archibald Jacobs, tabacs etc., est en faillite.

G. Painchaud & fils, marchandises sèches, ont fait cession de leurs biens.

A. Renaud & Cie., ferronnerie, rue St.-Paul, sont en faillite.

Mme Hélen B. Stewart, hôtel, a fait cession de ses biens.

Roberval. —W. A. I. Donahue, magasin général, est en faillite.

St.-Thomas de Pierreville. — On dit que MM. Jos. Rasconi et Cie., magasin général, sont gênés en ce moment dans leurs affaires.

Ottawa.—Théophile Lafortune (Mme Marceline Gagnon faisant affaire sous le nom de son mari) est en faillite, passif $3,543.

—(*Le prix courant.*)

Le rév. M. Bernard (Louis-Théodore), ancien curé de Ste Julie de Somerset, décédé le 13 du courant, à l'Hospice des Sœurs de la Charité de Rimouski, était membre de la société d'une messe, *section provinciale*, de la société ecclésiastique de Saint Joseph et de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec. M. Bernard appartenait au clergé du diocèse de Québec, et, à ce titre, les membres de la section diocésaine de la société d'une messe doivent dire une messe pour le repos de son âme.

Son service et sa sépulture auront lieu à Rimouski, mercredi prochoin.

C. A. Marois, ptre C. S.
Secrétaire.

Archevêché de Québec,
15 octobre 1888.
e. .j

DERNIERES DEPECHES

JUSQU'A 4 HRS. P. M.

Floquet et la revision

RIXE BOULANGISTE

LE DOCTEUR MACKENZIE

Berlin, 15 octobre.—On dit que les anarchistes avaient l'intention d'attenter à la vie de l'empereur Guillaume pendant qu'il était à Vienne.

Declarations de M. Floquet

Paris, 15 octobre.—Au cours d'un banquet politique, M. Floquet, président du conseil, a déclaré que, quoiqu'il sache que la plupart des invités soient opposés au projet de revision de la constitution, le gouvernement était décidé à proposer cette mesure comme le seul remède à la situation actuelle.

M. Floquet a déclaré qu'il donnerait sa démission si le projet de revision de la constitution était repoussé ou s'il n'était adopté que par une majorité résultant d'une coalisation.

Il dit qu'il n'acceptera qu'une majorité républicaine en faveur du projet.

Une reunion antiboulangiste

Paris, 15 octobre—Une réunion antiboulangiste a été troublée ce soir par des partisans du général Boulanger. Pendant la rixe qui s'est produite beaucoup de personnes ont été blessées et les meubles de la salle complètement brisés.

Les Italiens en Tunisie

Paris, 15 octobre—Le *Temps* dit que le consul d'Italie à Tunis a recommandé aux directeurs des écoles italiennes en Tunisie de de pas laisser pénétrer dans leurs écoles les inspecteurs français.

Le consul russe félicite le bey de Tunis

Tunis, 15 octobre—M. Nyssen, le nouveau consul de Russie, a été présenté aujourd'hui au bey par le résident français. M. Nysseu a félicité le bey des réformes qu'il a introduites en Tunisie sous le protronage de la France. Il a dit que ces réformes tendraient à cimenter l'amitié qui existe entre le czar et le bey.

Le docteur Mackenzie et ses detracteurs

Londres, 15 octobre—Dans son livre sur la maladie de Frédéric III, le docteur Mackenzie raconte qu'après la mort de l'empereur on essaya de le faire tomber dans un piège et que pour ce faire il fut décidé qu'il n'y aurait pas d'autopsie.

On invita le docteur Mackenzie à exprimer son opinion par écrit sur la nature de la maladie, sans doute avec l'espoir d'obtenir de lui, puisqu'il était à l'abri de toute vérification, une réponse ambiguë, mais celui-ci déconcerta ses ennemis en déclarant que dans les cas de cancer, est presque toujours mortelle et que les statisques éémontrent que sur cent personnes quatre-vingt-onze succombent à cette opération. Après avoir réfuté les allégations des docteurs allemands M. Mackenzie déclare que les cautérisations successives pratiquées par le docteur Gerhardt ont probablement empiré le mal et donné à la maladie une forme maligne.

Le docteur Mackenzie dit qu'il ignore comment on a pu se procurer la partie de son livre que les journaux ont publiée plustôt qu'il ne l'aurait voulu.

Vol

Winnipeg, 15 octobre.—La bâtisse occupée par la *Manitoba Milling Co* et la *Allan Bridge Ch*, a été visitée par des voleurs samedi soir. Au-dessus de $500 appartenant à la première Compagnie et une grande quantité de marchandises ont été volées.

Un faussaire

Winnipeg, 15 octobre. — Cole, qui a admis avoir forgé des billett, a confessé avoir volé ainsi $400 à la Banque de Kingston.

Assises Criminelles

QUATRIEME JOURNEE

L'affaire des Salutistes

Griffin est traduit a la barre

L'AFFAIRE LIPPE REMISE A DEMAIN

Audience du matin

Lundi, 15 Octobre.

A 10.15 heures les honorables juges Cross et Bossé occupent leur siège.

Après les formalités d'usage, l'hon. juge Cross a fait remarquer, que dans la cause de Bryce et autres, (cause de l'Armée du Salut), après consultation avec ses confrères, il avait décidé de remettre la motion pour un nouveau procès, faite par M. Dunbar, conseil de la reine, pour former partie d'un cas réservé, *reserved case*, de manière que toutes les questions de droit puissent être soumises pour décision ensemble à la cour complète du Banc de la Reine à ses prochaines Assises le 1er décembre prochain.

On fait ensuite l'appel de George Lippé, mais M. F. X. Lemieux, l'avocat de l'accusé déclare qu'il n'est pas prêt à procéder et que d'après l'assentiment de la Cour, cette cause avait été remise à mardi.

Le procès Carbray est remis à mercredi ; en conséquence, tous les témoins dans cette cause sont sommés de comparaître au jour fixé.

Plusieurs témoins n'ayant pas répondu à leurs noms, on assermente le constable Gale et un huissier, afin de savoir si ceux qui manquent à l'appel ont reçu leur subpœna.

Michel Griffin, accusé d'assaut grave sur la personne du nègre Roberts, est traduit à la barre.

Après lecture de l'acte d'accusation, l'accusé plaide non-coupable et déclare qu'il sera prêt à subir son procès demain.

On se rappelle que Griffin, après avoir été admis à caution, avait pris la poudre d'escampette. Il a été arrêté hier à Ottawa et amené à Québec.

Le nègre Roberts qui a aussi laissé la ville en sortant de l'hôpital, n'a pas encore reparu.

Les petits jurés sont alors déchargés jusqu'à demain matin et la cour s'ajourne à 11.20 heures jusqu'à cette après-midi à 2 heures.

Cette après-midi, la cour s'est ajournée après quelques minutes de délibérations.

George Lippé a été traduit à la barre et son procès a été fixé à demain.

Nos informations

Son Honneur le lieutenant gouverneur Anger est revenu hier soir à Québec, accompagné de ses Aides-de-Camp.

M. Charles Langelier, M. P., est revenu hier, de Chicoutimi.

M. le major général R. H. Cunliffe, et MM. T. Beckett et Nazaire Turcotte sont arrivés en cette ville samedi soir, d'Europe à bord du steamer Polynesian.

Le Dr Montizambert est parti pour Milwaukee.

M. Gobbitt, ex-M.P., pour Limerick, est au St Louis.

M. l'abbé Bouchard, autrefois curé de Beaumont, ancien missionnaire d'Afrique, et Aumonier des Canadiens lors de l'expédition d'Egypte en 1884 s'embarquera à New-York le 54 courant pour Prindad, Antilles, où il séjournera plusieurs mois dans l'intérêt de sa santé.

L'hon. M. Garneau, est de retour à Québec depuis hier soir.

Les honorables MM. Turcotte et Gagnon, étaient attendus à Québec cette après-midi.

Nouvelles Locales

Echappe belle

Son Eminence le cardinal Taschereau a failli être, hier après-midi, la victime d'un accident.

Après la cérémonie de la bénédiction de la nouvelle école des Frères, à Lévis, le Cardinal accompagné du supérieur de la communauté des Dominicains de St. Hyacinthe, prit place dans un carosse pour se rendre à St. Joseph de Lévis.

Mais les chevaux ayant été effrayés par la fanfare qui se mit à jouer, se cabrèrent sans qu'il fut possible de les maîtriser, et la voiture en renversant donna sur un poteau de télégraphe qui heureusement l'empêcha de culbuter complètement ; car sans cela, le carosse eut été renversé sans dessus dessous.

La voiture a été quelque peu endommagée.

Mort subite

Madame Cyprien Pearson, née Philomène Moreau, a été trouvée morte dans son lit hier après-midi, au village Stadacona.

Le coroner a été averti et une enquête a eu lieu cet après-midi. La défunte était âgée de 54 ans.

Depuis vendredi

Un amas de charbon appartenant aux MM. Webster, brûle depuis vendredi, malgré les torrents d'eau que les pompiers ont lancés dessus. Ce matin, le feu semblait vouloir prendre un regain de vigueur.

Forte punition

Ce matin, M. Michel Dorval, de Lévis, s'est vu condamné à $100 d'amende et à trois mois de prison pour avoir en sa possession du tabac ne portant pas l'estampille voulue. De plus, M. Dorval a été condamné à six autres mois de prison au cas où il ne paierait pas l'amende imposée.

A Ste-Claire

Samedi dernier au matin pas moins de quatre pouces de neige sont tombés à Ste Claire, comté de Dorchester.

Ca va bien

Il est évident que les ministres du gouvernement fédéral ont la haute main sur le chemin de fer du Pacifique. Ainsi samedi les nombreux passagers qui étaient sur le convoi express ont été retardés d'une heure et demie et n'ont pu profiter de la connection ordinaire avec l'Intercolonial, et cela parceque Sir Hector Langevin, qui revenait de New-York par voie du Grand Tronc, n'était pas arrivé à temps. Pourquoi ne construirait-on pas un chemin spécial pour les potentâts d'Ottawa ?

Cour du Recorder

Un matelot arrêté en état d'ivresse est condamné à $2 d'amende où à quatre jours de prison.

Un boulanger ivre rue Ste Claire, hier l'après-midi, $2 d'amende ou huit jours de prison.

Deux cordonniers ivres rue Richelieu, $4 ou 15 jours.

Un cocher de place ivre dimanche matin, jurant et voulant causer du tapage ; $10 et les frais ou un mois.

Hier midi un cordonnier occupait une trop large part de la rue St Jean ; il a arrêté et ce matin il attrappe $10 d'amende ou un mois de prison.

Un cultivateur a bu trop de whiskey et s'est ensuite permis de prendre possession de la rue St Josph hier après vêpres. Résutat $10 d'amende.

Neige

On dit qu'il a tombé plusieurs pouces de neige au lac St. Jean, et le long de la ligne du chemin de fer de Témiscouata.

Decede

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. John A. Powell, courtier de navires, arrivée hier à Lévis. M. Powell était âgé de 72 ans.

Fete patronale

Dimanche prochain, on célèbrera en grande pompe, au monastère des Ursulines de cette ville, la fête de Sainte-Ursule.

Accident d'aqueduc

Encore un accident d'aqueduc, samedi soir. La soudure d'un joint du nouveau tuyau a manqué, quelque part à Lorette, et ce n'est qu'hier l'après-midi que la ville a été alimentée de nouveau régulièrement.

Retabli

Le jeune Simard qui avait été victime d'un si triste accident en tombant du haut d'une maison il y a quelques semaines, sur la rue Couillard, est aujourd'hui complètement rétabli. Il doit sortir aujourd'hui de l'hôtel Dieu, pour retourner à son ouvrage.

Mandement

Hier a été lu dans toutes les églises de l'archidiocèse, un mandement de Son Eminence le cardinal Taschereau promulguant l'Ecyclique du Souverain Pontife sur la liberté humaine.

Feu Mgr Bailliargeon

Le service annuel de feu Mgr Baillargeon sera célébré à la Basilique, demain matin, à 9.30 heures.

Accident

En travaillant samedi au déchargement de la barque Ruby, amarrée à la jetée du bassin Louise, un journalier nommé Milloy a été frappé violemment par la cuve au charbon et assez grièvement blessé. Il a été transporté à son domicile, rue St Patrice.

Messe de Requiem

Les marguillers de la paroisse de Beauport ont décidé, dans une assemblée tenue hier, de faire chanter une messe de *requiem* pour le repos de l'âme de feu le Révd M. Bernard, qui a été durant six ans, de 1848 à 1854, curé de cette paroisse.

C'est sous sa direction que l'église actuelle a été construite.

Cette messe sera chantée le jour même de l'inhumation de M. Bernard, à Rimouski.

Accident fatal

Enquête et verdict

Un bien pénible accident est arrivé vendredi matin, sur la voie ferrée que M. John Breaky a fait construire pour transporter le bois dont il fait commerce, de ses scieries de St.-Jean-Chrysostôme au bassin de la rivière Chaudière. Un de ses employés nommé Thomas Demers, qui était serre-frein sur la ligne s'est fait couper les deux jambes au-dessus des genoux par la locomotive.

Au moment de l'accident, Demers était sur la ligne principale et avait le dos tourné à l'engin. Un de ses compagnons de travail, un journalier nommé Jacob Richard, qui se trouvait à quelques pieds de lui, a vu tout à coup le danger qu'il courait et il lui a crié de se garer, mais il était déjà trop tard, car en voulant sauter à côté des rails, Demers a été atteint et renversé par la locomotive, dont les six roues lui ont passé sur les jambes.

Le blessé qui avait toute sa connaissance et qui réalisait bien sa triste position, a alors demandé avec instance qu'on le déposât sur des madriers et qu'on ne le dérangeat pas avant qu'il se fut confessé. On fit comme il demandait et on l'enveloppa dans des couvertures, puis M. Breaky dépêcha immédiatement sa locomotive à St.-Romuald d'Etchemin, pour en ramener M. le curé Victor Légaré et les docteurs Guay, M. P., Lambert et Lemieux, qui arrivèrent deux heures après.

Le blessé se confessa alors, et fut administré, puis après un pansement temporaire, il fut transporté à son domicile, à Saint-Jean Chrysostôme. Il y avait alors trois heures que l'accident était arrivé. Dans la journée, la réaction ne se produisant pas et les forces du blessé diminuant graduellement, les médecins ne jugèrent pas à propos de faire l'amputation.

Enfin, vers dix heures du soir, la mort a mis un terme aux tortures que cet infortué endurait depuis le matin sans proférer une plainte.

Le défunt qui était âgé de 44 ans, laisse une femme et sept enfants dont une fille, ainsi que son vieux père qui habitait avec lui. C'était un homme très robuste et qui, malgré son humble condition, possédait les sympathies de tout le monde. Sa conduite était irréprochable : il était serviable, bon chrétien et d'une grande sobriété.

La triste nouvelle a été transmise samedi matin par le télégraphe à M. le coroner Belleau, qui est parti de suite pour St.-Jean Chrysostôme, où il a tenu une enquête dans la journée, aux scieries Breaky.

Les dépositions des témoins ont établi que personne n'était à blâmer, tous les employés étant sobres et ayant fait leur devoir. On ne s'explique pas comment Demers, qui n'était cependant passourd, n'a pas entendu venir la locomotive.

Le Dr Guay a dit que le défunt était mort du choc nerveux produit sur son système par l'écrasement de ses jambes par l'engin, et sa déposition a été corroborée par le Dr Lambert.

Le jury basant sa décision sur les témoignages entendus a rendu un verdict de *mort accidentelle*.

Institut Canadien

Lundi le 15 du courant à 8 heures p. m. il y aura dans les salles de l'Institut Canadien une soirée littéraire et musicale pour rendre hommage à M. E. Rameau.

Les membres de l'Institut pourront se procurer des cartes d'admission en s'addressant au gardien.

Par ordre
J. G. Couture.

Temoignage de reconnaissance

Une très sympathique démonstration a eu lieu samedi après-midi à la Citadelle. Les nombreux ouvriers qu'y emploie M. Alexis Parent, lui ont exprimé en termes des plus flatteurs toute leur reconnaissance pour ses bons procédés à leur égard, dans une adresse empreinte des meilleurs sentiments d'estime et d'amitié.

Parmi les invités qui assistaient à la présentation de ce cadeau on remarquait MM. Martel et Bilodeau, contracteurs, MM. U. Lapointe, avocat, E. Lapointe, Germain, etc.

M. Ph. Jolicœur, qui avait été invité, a accompagné la lecture de l'adresse de remarques très élogieuses pour M. Parent qui l'en a remercié, ainsi que ses ouvriers, en quelques mots pleins d'à propos.

L'adresse était accompagnée d'un très joli cadeau consistant en une bague à escarboucle sur laquelle on lit : "Présentée par ses ouvriers," et d'une magnifique épingle à cravate.

On proposa ensuite la santé de Sir Adolphe Caron, de M. Chase Casgrain, qui furent bues avec beaucoup d'enthousiasme.

La fanfare de la Batterie rehaussait de sa présence l'éclat de cette fête.

Fete douloureuse

La mémoire du juste ne périra jamais

Samedi matin, fête de St-Edouard, plus de 800 enfants assistaient religieusement, dans la Chapelle des Sœurs de la Charité de Québec, à une grande messe chantée en l'honneur de la T. Ste-Vierge.

Un étranger qui serait entré, à ce moment-là, dans l'église aurait été surpris du double caractère qu'offrait cette belle cérémonie. L'autel paré comme aux jours de grandes fêtés, le célébrant revêtu des ornements blancs, l'orgue enfin faisait entendre ses plus beaux accords pour chanter les joies du ciel, tout lui aurait fait croire qu'on célébrait un anniversaire joyeux. Pourtant un examen plus attentif lui aurait fait apercevoir dans toutes les physionomies un air de tristesse tout à fait marqué.

C'est que cette fête de St-Edouard, autrefois si remplie de gaieté, n'était plus depuis la mort du regretté M. Edouard Bonneau, qu'un triste et douloureux anniversaire. Les enfants portaient encore des fleurs et des couronnes; mais c'était pour les déposer pieusement sur une tombe à peine fermée !

Après la messe, un ancien élève pensionnaire, qui, pendant plusieurs années, avait assisté à cette fête de famille, les yeux remplis de larmes, fit offrir à la révérende Mère Supérieure une certaine somme d'argent pour le dessert de la communauté. Dans son respect reconnaissant et affectueux pour la mémoire de M. Bonneau, il ne voulait pas, disait-il, que ce jour se passât, sans que la communauté ne se sentit un peu de la joie des années précédentes, car, ajouta-t-il, il n'a aucun doute, que le vénéré Père jouit maintenant au ciel du bonheur des élus, et que de là il continue à s'occuper des intérêts de sa fomille religieuse qui ne l'oubliera jamais.

La mémoire du juste ne perira jamais
—*Communiqué.*

Gants satures de poison

Il y a quelque temps, une certaine quantité de gants arrivaient à Montréal par le steamer *Danish Prince*. Les officiers du bureau de santé les trouvant saturés de vert de Paris opérèrent une saisie. Comme le Dr Laberge n'avait pas le droit de les détruire, le Dr Baker Edwards, analyste public, en référa à Ottawa, où l'affaire est encore pendante. Dans l'intervalle, le professeur Donald, du collège Bishop, essaiera d'écarter le dangereux poison des gants.

Une compensation

C'est une vraie disette, voilà les denrées et tout les vivres en général, rendus à un prix qui ne laisse pas d'effrayer le pauvre ouvrier pour la saison d'hiver. Le pain, cet aliment dont on ne peut se passer, monte chaque semaine d'une manière alarmante et menace de se rendre à 25c et peut-être plus. Il faut absolument un contre poids à cette hausse pour permettre à l'ouvrier de manger et se vêtir, sans trop souffrir de la disette. C'est pourquoi Myrand et Pouliot ne pensant qu'au bien être de leurs clients ont résolu de réduire leurs marchandises en proportion double de la hausse des vivres, de cette manière chacun pourra passer l'hiver sans s'appercevoir autrement de la crise.

Ainsi, cette semaine ils offrent un grand lot de froques et caleçons tout laine Gris ou Rose pour 45c aussi un lot de tweed valant 70c pour 35c, sans vouloir parler des draps à pardessus qui sont vendus un tiers meilleur marché que leur valeur, et des habillements complets tout laine pour $4.50, etc., etc.

A chacun de se le dire et d'en profiter en allant chez Myrand et Pouliot. E J

Qeulques gouttes de Rob Bonum, procurent le plus doux repos à un enfant cruel, ou en dentition, et fait oublier toute souffrance. En vente partout.

DECES

Hier, le 14 du courant, est décédé à l'âge de quatorze mois Jos. J. Arthur enfant de Ulric Trépanier.

La sépulture aura lieu mardi.

Le convoi funèbre quittera la maison mortuaire, numéro 59 rue Boisseau à 3 heures trois quarts pour l'église, et de là au cimetière St Sauveur. e. j.

Beaudoin. — A St Henri, Lévis, samedi, est décédé à l'âge de 22 ans et un mois Joseph-Winceslas Beaudoin, fils de feu Noël Beaudoin.

Son service et sa sépulture auront lieu mardi le 16 du courant, à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

13 oct.—j e 2fs.

AVIS DE SOUMISSION

Des soumissions cachetées et endossées "soumissions", seront reçues jusqu'au.

17 OCTOBRE PROCHAIN INCLUSIVEMENT,

Par le révérend M. A. C. H. Paquet, curé de St Pétronille, Ile d'Orléaus, autorisé *adhoc* par son Eminence le Cardinal Elz. Alx. Taschereau archevêque de Québec, pour le parachevement en plâtre ou en bois de l'intérieur de l'Eglise de la dite paroisse.

Pour avoir les plans ou pour avoir les informations nécessaires, s'adresser au bureau de l'Architecte soussigné.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission, ni aucune d'elle.

D. OUELLET,
Architecte,
85 Rue d'Aiguillon, Québec.
5. octobre le 6. 8. 9. 10. 11. 13.—e.j.

CET ESPACE EST RESERVE PAR OCT. LEMIEUX & CIE

Meubles de premiere classe et fournitures de menage a prix reduits.

Par OCT. LEMIEUX & Cie.

La vente privée à reduction de no manifiques Meubles sera continuée durant le mois d'octobre, notre assortiment consistant en meubles de Salon, couvert en jute, en pruche, en crin, et en brocatel pure soie, glace de salon richement encadré, grandes variétés de tables en marbre, buffets sidebord en chaine, en frêne, en noyer noir, dessus en marbre avec glace polie à l'huile, grandes tables à dîner avec feuilles mobiles, bibliothèque en noyer noir et veneer français avec écritoire, cylindre, chaises de salle à diner.

☞ Notre specialite est les ameublements de chambre à coucher ; plus de dix patrons différents étant tout les plus nouveaux et des plus élégants qui se trouve à Québec. Nos meubles sont faits sur commande expressément pour nous par des ébenistes de première classe, sont d'un fini parfait et sont vendus avec garantie de solidité, et en bois parfaitement conditionné.

L'on trouvera aussi à notre établissement, matelas en pur crin frisé, lits de plumes vaporisées, oreiller et sommier patanté, etc., etc., etc., les amateurs de beaux et bons meubles sont sollicités de nous faire une visite et de s'informer de nos bas prix sans précédent.

OCT. LEMIEUX & Cie.
253 rue et foubourg St Jean Québec.
10 octobre. 2 s. J.

AVIS

Le soussigné désire offrir ses remerciments aux banquiers, aux marchands, et aux hommes d'affaires en général de la confiance qu'il lui ont témoignée en lui confiant la liquidation et le règlement d'un grand nombre de faillites depuis le premier avril dernier, ce sympothique encouragement l'engage à continuer de s'occuper de cette branche d'affaire d'une manière tonte spéciale, et à s'efforcer de donner satisfaction aux intéressés par un prompt règlement des successions qu'on voudra bien lui confir.

CHARGES MODEREES

Il continura comme par le passé s'occuper de vente et d'achat de stock valeurs de toutes sortes.

D. ARCAND,
courtier &liquidateur,
bureau No 74 rue St Pierre,
B. V. Québec.
10 octobre. 3. m. J.

ON DEMANDE

Des filles pour la reliure sachant coudre et plier ; de bons gages seront donnés.

S'adresser au No 5 et 7,
Rue Saut-au-Matelot.
Basse-Ville.
7 octobre—e. j. 15. j.

DEMENAGEMENT

M. F. Pénnée, Agent de la Canada Life Assurance Company, a transporté son bureau du No 133 au No 119 Rue St Pierre Telephone 22.
13 oct. 1 se.—E. J.

La vente de l'immense Fonds de Banqueroute
DE BLAIS & EMOND
RUE DE LA COURONNE, ST-ROCH
Commencera Jeudi, le 18 courant, à 9 h. A. M.
ET SE CONTINUERA LES JOURS SUIVANTS
$75,000 - DE MARCHANDISES - $75,000
SERONT SACRIFIEES
ED. N. BLAIS & CIE.
RUE DE LA COURONNE, ST-ROCH

LA VERIT E

Au sujet du TYPE-WRITER victorieux Remington

Rapport du comité nommé pour décider de la plus grande vitesse de ces instruments au concours de Toronto, le 13 Août 1888.

Mlle M. E. Orr.

"En écrits généraux — matières de preuves légales et commerciales—Mlle M. E. Orr, a gagné la médaille d'or et le titre de champion du monde." "M. McGurrin a gagné la médaille d'argent dans la même classe."

Signé. Thos. Pickney, Prés.
N. S. Dunlop, Sec.
C. E. Stanbury,
W. W. Perry,
T. Macgillicuddy,

Tous deux s'étaient servis du

TYPEWRITER REMINGTON

Le REMINGTON a aussi remporté le premier prix à Cincinnati et le premier prix à New-York, pour la plus grande vitesse dans les ouvrages légaux et les correspondances.

Pour toute information s'adresser à

JOHN O'FLAHERTY,
248, rue St-Jacques, Montreal

CELEBRES LUNETTES B' LAURA NCE'

Sont les meilleures pour soulager la vue là ou tous les autres moyens ont été sans succès.

Des certificats de toutes les celébrités médicales du Canada, peuvent être vus chez tous les magasins où on les vend, entre autres de

SON EMIN. LE CARDINAL TASCHEREAU

M. B. Laurence, 9 mai 1888.

Monsieur—Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, m'exprime son désir de vous faire connaitre que les lunettes que vous lui avez procurées sont de la meilleure qualité et mieux appropriées à sa vue que celles dont elle a fait usage jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur d'être,
Votre dévoué serviteur.
(Signé), J. B. Z. BOLDUC, Ptre.

Prenez garde aux contre-façons. Chaque paire est marquée "B. L."

Il y a une infinité de cors, le Columbian Anti-corn les fera disparaitre en peu de temps, demandez-le à votre pharmacien 15 cts. la boutelle, en vente en gros et en détai chez le Dr. Ed. Morin Rue St Jean.

A VENDRE

Un poële (self-feeder) de seconde main, d'une assez bonne grandeur, en parfait ordre et à très bon marché.

S'adresser à
DEMERS & RIVERIN.
175 Rue St Paul.

A VENDRE

Une magnifique propriété comprenant maison pension licenciée. Grange, remise et dépendances, à la Station Robertson, Québec Central, ci-devant occuppé par feu Monsieur Paul Trépanier. C'est un poste très avantageux pour le commerce. Aussi une belle et bonne terre, boisée, en face de laquelle est bâti un moulin à vapeur, le tout ou en partie, devant être vendu avant le 1er décembre 1888.

Pour les conditions et renseignement.

S'adresser à
Dame Veuve Trepanier.
Robertson Station,
Québec Central.
Où à C. Picard.
10 rue St Angèle, Haute Ville Québec.
P. Q.
e. j. 28 sept. 1. m.

COUR D'ADULTES

CLASSES DU SOIR

LE CERCLE DE LA SALLE ROUVRIRA SES COURS LE 6 NOVEMBRE PROCHAIN

Aux cours d'Anglais, de comptabilité, d'écriture, de télégraphie, et de musique professés avec tant de succès l'année dernière, sont ajoutés cette année quatre nouveaux cours : Français et littérature, Latin, Dessin et Sténographie.

Pour les renseignements s'adresser à M. E. FRASER, secrétaire, ou au Glacis au siège du Cercle de la Salle.

15 octobre—E J 1m

Societe de Construction Permanente de Quebec

Le 2 Novembre prochain et après, la Société paiera à ses actionnaires un dividende semi-annuel de deux et demi par cent.

Le livre de transforts d'actions sera fermé du 20 au 31 octobre courant inclusivement.

Par ordre,
G. GOURDEAU.
Secretaire.
12 oct. au 2 nov.—E. J.

Faites l'essai du Columbian Anti-corn pour les cors et verrues, 15 la bouteille. Dépôt à Québec Dr. Morin Cie